

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

55^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 763

12 JANVIER 2001 - 150 Francs CFA

MESSAGE DE SA SAINTÉTÉ LE PAPE JEAN-PAUL II POUR LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 1^{er} JANVIER 2001

DIALOGUE ENTRE LES CULTURES POUR UNE CIVILISATION DE L'AMOUR ET DE LA PAIX

Dans son message pour la journée mondiale de la paix 1^{er} janvier 2001, le pape Jean-Paul II prône le développement du dialogue entre les cultures, il déplore en revanche les exclusions et le racisme, se préoccupe du sort des immigrés et des minorités. Il s'inquiète de la croissance préoccupante des armements, de l'utilisation des mines antipersonnels et du recours aux armes chimiques et biologiques. Son message ne passe pas non plus sous silence les problèmes liés à l'euthanasie, à l'avortement ou aux puissants groupes des industries culturelles, pas d'avantage qu'il n'occulte les graves questions sociales comme l'exploitation des enfants et de la prostitution.

Lisez plutôt :

1. Au seuil d'un nouveau millénaire, l'espérance se fait plus vive de voir les rapports entre les hommes s'inspirer toujours davantage de l'idéal d'une fraternité vraiment universelle. Si l'on ne partage pas un tel idéal, la paix ne pourra pas être assurée de manière stable. De nombreux signes laissent penser que cette conviction se fait jour avec de plus en plus de force dans la conscience de l'humanité. La valeur de la fraternité est proclamée par les grandes « chartes » des droits humains; elle est mise en relief concrètement par de grandes institutions internationales, en particulier par l'Organisation des Nations unies; enfin, elle s'impose plus que jamais en raison du processus de mondialisation qui unit de façon croissante le sort de l'économie, de la culture et de la société. La réflexion même des croyants, dans les diverses religions, a tendance à souligner que le rapport avec le Dieu unique, Père commun de tous des hommes, ne peut que favoriser la conscience d'être des frères et la façon de vivre en conséquence. Dans la révélation de Dieu en Jésus-Christ, ce principe est exprimé d'une manière extrêmement

radicale : « Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est Amour » (1 Jn 4, 8).

2. Mais en même temps, on ne peut pas ne pas voir que l'éclairage dont on vient de parler est obscurci par des zones d'ombre vastes et denses. L'humanité commence avec des blessures encore ouvertes cette nouvelle étape de son histoire; dans de nombreuses régions, elle est éprouvée par des conflits âpres et sanglants; elle connaît les difficultés toujours plus grandes de la solidarité dans les relations entre personnes de cultures et de civilisations différentes mais toujours plus proches et plus interactives dans les

mêmes territoires. Chacun sait combien il est difficile de concilier les positions des adversaires, quand les esprits sont enflammés et exaspérés à cause de vieilles haines et de graves problèmes pour lesquels on a du mal à trouver une solution. Mais il ne serait pas



A L'ÉCOUTE DU PAPE

moins dangereux pour l'avenir de la paix de se montrer incapable d'affronter avec sagesse les problèmes posés par le nouvel équilibre que, dans de nombreux pays, l'humanité trouve peu à peu, et cela en raison de l'accélération des flux migratoires qui engendrent des formes inédites de cohabitation entre personnes de cultures et de civilisations différentes.

3. Il m'a donc paru urgent d'inviter ceux qui croient au Christ, et avec eux tous les hommes de bonne volonté, à se livrer à une réflexion sur le dialogue entre les différentes cultures et les différentes traditions des peuples, montrant que c'est dans le dialogue que se trouve la voie nécessaire à l'édification d'un monde réconcilié, capable de regarder avec sérénité son propre avenir. Il s'agit là d'un thème décisif dans la perspective de la paix. Je suis heureux que l'Organisation

(Lire la suite à la page 6)

COMMERCIALISATION DU COTON GRAINE 2000-2001 :

LES PRODUCTEURS PRENNENT LEUR RESPONSABILITÉ

Les restructurations et réhabilitations successives ont fini par donner un payant coup de pouce à la filière coton au début des années 90. C'est ainsi que la campagne 1995-1996 a affiché un heureux résultat sur fond de compétitivité commerciale sans faille. Résultat: le coton a ravi la vedette aux autres productions agricoles du Bénin en devenant pratiquement la seule culture d'exportation organisée qui assure des revenus monétaires aux producteurs, à plusieurs catégories

de prestataires de services, au trésor public et autres institutions de l'État.

Mais malheureusement avec le résultat de la campagne 1997-1998, il est à noter que la filière coton a cessé d'être brillante. La situation est devenue catastrophique. La baisse du rendement est drastique. La cause: mauvaise gestion caractérisée de certains cadres du ministère du développement rural.

En 1992 et face à la situation fluctuante de l'or blanc, le gouvernement avait déjà décidé d'engager une politique de libéralisation de la filière coton, de manière à impliquer les acteurs privés dans l'exécution des principales fonctions. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les décrets n° 1999-537 du 17 novembre 1999 et n° 2000-294 du 23 juin 2000:

— le premier portant transfert au secteur privé de la responsabilité de

(Lire la suite à la page 2)

LA SONACOP DOIT REVENIR À L'ÉTAT ET AU PEUPLE !

La campagne pour l'élection du président de la République en mars 2001 a déjà commencé. Les candidats se déclarent les uns après les autres pour le grand cirque dont les animateurs sont déjà connus pour la plupart. La SONACOP a été un thème majeur de la campagne de 1996: « certains voulaient vendre la SONACOP », nous assurait-on ! Certes, la SONACOP sera encore au centre de la campagne de 2001: elle est déjà vendue dans les conditions que l'on sait, mais les documents, les faits et les chiffres dont nous disposons aujourd'hui nous permettent de poser les questions qu'il faut à ceux qui ont exercé le pouvoir ces cinq dernières années, et à ceux qui ont l'ambition de les remplacer.

Mais d'abord au passage, un coup de chapeau à la presse béninoise ! Nous rendons un hommage éloquent à la presse béninoise. Elle fait, dans des conditions difficiles, un travail qui n'est pas facile. Elle est jeune, elle assume sa part dans l'affirmation de l'enracinement de la démocratie dont elle constitue un des piliers fondamentaux. Ceux qui lui jetent toutes les pierres sont de ceux qui ont prêché ici et longtemps la pensée

unique, la parole unique, et qui ont oublié que « tout s'apprend, même la parole libre et responsable ». La presse béninoise n'est certes pas exempte de critiques, et ses rangs sont aussi et encore parsemés de brebis galeuses. Mais elle sait qu'elle doit s'améliorer, et elle a pris des mesures et des engagements pour cela; nous l'encourageons vivement. Pour l'heure, nous la félicitons de tout l'excellent « travail de veille et de vigilance » qu'elle a abattu et sans lequel, JAMAIS, nous n'aurions été informés de l'existence du rapport de la Commission bancaire de la BCEAO sur la cession frauduleuse de la SONACOP, et sur les implications horizontales et verticales de ce qui apparaît désormais comme un crime économique et financier.

Un coup de chapeau également aux cadres béninois, brillants, patriotes, intègres, qui ont bâti et géré la SONACOP de 1974 à 1994 ! Qu'ils s'appellent LOUBET, SOSSOHOUNTO, AMOUSSOU ou ÉLÉGBÉDÉ, ou feu Franciscaïnin ADJINAKOU, etc., nous avons le devoir — la Patrie a le devoir — de les

(Lire la suite à la page 10)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

COMMERCIALISATION DU COTON GRAINE 2000-2001 : LES PRODUCTEURS PRENNENT LEUR RESPONSABILITÉ

(Suite de la première page)

l'organisation des consultations pour l'approvisionnement en intrants agricoles;

— le second portant suppression du monopole de commercialisation du coton graine par la SONAPRA. À cet effet, plusieurs structures ont été créées, à savoir: la Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO/Bénin), l'Association professionnelle des égreneurs du Bénin (APEB), l'Association interprofessionnelle du coton (AIC), le Groupement professionnel des distributeurs d'intrants agricoles (GPDIA) et la Centrale de sécurisation des paiements et du recouvrement (CSPR) qui doit répondre à un double besoin: sécuriser d'une part les producteurs pour le paiement effectif et à temps réel du coton vendu aux égreneurs et, d'autre part, assurer le remboursement du crédit pour garantir les besoins en intrants de la campagne suivante. Les études sur la conception et la mise en œuvre de la centrale des risques ont été confiées à Horus Entreprise qui les a réalisées. Mieux, le rapport en a été validé en octobre 2000 par les familles professionnelles et les partenaires au développement faisant du coup de la centrale de sécurisation des paiements et du recouvrement, une réalité. La consultation restreinte pour le recrutement d'un administrateur de la CSPR a abouti au choix du cabinet CCF-Afrique Conseil qui a désigné par la suite, dès lors, et pour parer au plus pressé, le choix a porté sur Horus Entreprise pour mettre en œuvre ladite CSPR.

Le rejet par les familles professionnelles de la doléance du directeur général de la SONAPRA à la sous-traitance du suivi des flux physiques de la commercialisation avec le cabinet Horus a suscité quelques remous. Il en a été de même de la doléance d'un égreneur (MCI) relatif à la répartition du coton graine aux usines. Tout cela a été suivi de plusieurs séances de travail en vue de trouver un consensus. Résultat: le 20 novembre 2000, les membres de l'APEB et les producteurs ont signé un engagement solidaire pour l'achat du coton graine, campagne 2000-2001 au profit de FUPRO/Bénin. Ledit engagement est libellé comme suit: «*Nous soussignés SONAPRA, CCB-SA, ICB SA, SOCOBE SA, SODICOT SA, MCISA, LCB SA, SEICB SA ET IBECO SA, membres de l'APEB, nous engageons solidairement à acheter auprès des producteurs de coton graine du Bénin représentés par la FUPRO/Bénin, la totalité de la production de coton graine de la campagne 2000-2001*



au prix fixé pour la campagne et dans le cadre du dispositif de sécurisation des paiements et du recouvrement».

Les 27 et 28 novembre 2000 et sur l'initiative du gouvernement, les différents acteurs de la filière coton se sont rencontrés pour des séances de travail ayant abouti à des points d'accord qui se résument comme suit:

la nécessité de mettre en place et de rendre opérationnelle la centrale de sécurisation des paiements et de recouvrements; l'organisation par la FUPRO-Bénin de la commercialisation primaire du coton graine en restant ouvertes aux prestations de services que les agents de la SONAPRA peuvent lui offrir, l'organisation des négociations entre la CSPR, la SONAPRA et l'AIC sur les effets liés à la mise en œuvre du décret portant suppression du monopole de commercialisation du coton graine par la SONAPRA, notamment en ce qui concerne le recouvrement des créances de la SONAPRA et le sort du personnel concerné; l'adhésion des différentes familles aux dérogations relatives à la mise en place de la CSPR; la conclusion des différents accords entre l'État et l'interprofession et l'instauration

d'un climat de confiance mutuelle au sein de la filière.

Curieusement et à leur grande surprise, les familles professionnelles ont été de nouveau convoquées par le gouvernement le 11 décembre 2000 pour reprendre les négociations sur un nouveau scénario. De cette rencontre présidée par le ministre d'État, il a été retenu de

— désigner la SONAPRA comme co-signataire des grandes masses de dépenses avec Horus Entreprise;

— faire siéger le représentant du ministre des finances et de l'économie au sein du comité de suivi dans le comité de contrôle de gestion de la CSPR;

— utiliser la moitié des 40% des premiers acomptes pour le remboursement partiel du crédit intrants et la seconde moitié pour le paiement des décades de commercialisation.

Mais coup de théâtre hélas! En effet, le 15 décembre 2000, au moment où la campagne de l'année a déjà accusé assez de retard, certains égreneurs ont décidé de quitter l'APEB. Mieux ces

égreneurs: LCB, MCI, SEICB (trois gros débiteurs de la SONAPRA), SODICOT et la SONAPRA décident de créer leur propre association. Et ils entendent également mettre en œuvre leur propre mécanisme de garantie des crédits intrants et de sécurisation des paiements du coton graine aux producteurs.

Une telle situation créée par des égreneurs, à une période critique, a révolté les producteurs de coton réunis au sein de la FUPRO. Et ils n'entendent pas être les victimes expiatoires des dissensions qui existent au sein de la famille des égreneurs. Dès lors, ils ont pris toutes leurs dispositions pour démarrer la commercialisation dans la semaine du 20 décembre 2000.

À la suite des séances de travail avec les ministres d'État, du développement rural et le chef de l'État, les producteurs ont fait savoir leur position consensuelle le 2 janvier 2001, se résument comme suit:

«— la commercialisation du coton graine se fera par la CSPR-GIE;

— le personnel de la SONAPRA pourrait, entre autres, être sollicité par la CSPR-GIE pour les opérations de commercialisation;

— le gouvernement proposera un administrateur provisoire pour la campagne 2000-2001;

— les égreneurs y compris la SONAPRA, verseront l'acompte de 40% pour participer à l'égreinage;

— les paiements des frais de prestations du cabinet Horus seront pris en charge par l'interprofession ou l'État dans le cadre de l'assistance de la Banque mondiale;

— les producteurs gardent la possibilité de désigner un co-administrateur de leur choix pour la gestion de la CSPR-GIE;

— les locaux des DRE SONAPRA seront exploités par le traitement des documents de commercialisation ».

En clair, tout indique que la filière coton est de jour en jour poussée dans le gouffre. Mais il ne sert à rien que, pour des raisons politiques, individuelles et autres de quelques acteurs, la filière coton, principale source de revenus du Bénin soit poussée davantage dans le gouffre. L'enjeu est le développement du Bénin. Pour ce faire, les principaux acteurs de la filière coton doivent avoir à cœur cet idéal et contribuer à sauver le secteur. Cela va de l'intérêt de tous.

Félicien Sédjo

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"

B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19

E-mail: lacroixbenin@excite.fr

Cotonou (République du Bénin)

Compte: C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication

BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 913

Tirage: 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Bienfaiteur 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Ami 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin 3.720 F CFA

- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

- Guinée 5.760 F CFA

- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

- France 5.760 F CFA

- Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone 5.760 F CFA

- Kinshasa (Zaire) 9.000 F CFA

- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.600 F CFA

- U.S.A. 9.480 F CFA 94,80 FF

- Amérique (Nord, Centre, Sud) 10.200 F CFA 102,00 FF

- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) 8.520 F CFA 85,20 FF

- Canada 10.200 F CFA 102,00 FF

- Chine 12.600 F CFA 126,00 FF

Imprimerie Notre-Dame • Tél. (229) 32-12-07 • Fax: (229) 32-11-19 • E-mail: lacroixbenin@excite.fr

Cotonou (République du Bénin)

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA - DONGA

VINGT MILLIONS DE F CFA AUX SINISTRÉS DE 1999 DANS L'ATACORA ET LA DONGA

Les populations des départements de l'Atacora et de la Donga se souviennent encore que nombre des leurs avaient été victimes des dégâts considérables causés par les aléas climatiques que leur région avait connus en 1999.

Au-delà des secours d'urgence de toutes natures que les pouvoirs publics avaient pu leur apporter en ces circonstances de détresse, elles ont toujours gardé espoir, en la sollicitude permanente des autorités à leur égard. Leur attente n'a pas été vaine, puisqu'une cagnotte de vingt millions de francs de dons vient d'être accordée à ces populations.

Ces dons, constitués de denrées alimentaires, de matériaux de construction, de matériels de couchage et de produits d'entretien, ont été remis aux sinistrés recensés dans les deux départements.

Voilà de quoi aider à faire reculer encore un peu plus la misère qui frappe ces populations et à les soulager des séquelles laissées par les calamités dont elles ont été victimes.

La remise des dons a été effectuée, le mercredi 27 décembre 2000 à la préfecture de Natitingou par le directeur de la Prévention et de la Protection civile, M. Bio Sana Sinando.

Il s'agit de 105 sacs de riz, 475 paquets de pointes galvanisées, 126 sacs de maïs, 386 rouleaux de fils de fer, 178 cartons de crénelé, 106 sacs de mil, 251 cartons de savon "Palmita", 74 paquets et demi de feuilles de tôles, 476 nattes nylon de deux places chacune et de 250 couvertures.

Recevant les dons, le secrétaire général des départements de l'Atacora et de la Donga, a remercié le gouvernement de son attention particulière à l'endroit des populations sinistrées. Il a alors pris l'engagement ferme que les dons reçus parviendront effectivement à leurs bénéficiaires.

ATLANTIQUE - LITTORAL

PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

Vieillards à la silhouette cassée, aux mains tremblantes, canne à la main... Cette image émouvante reflète assez bien l'état de fragilisation extrême dans lequel la personne de 3^{ème} âge se trouve généralement du fait de son impotence. Certes, "vivre n'est jamais que naître et mourir". Mais ce n'est pas un raisonnement suffisant pour que "nos cœurs qui paralysent trop souvent la peur de l'avenir" ne puissent s'ouvrir et s'attendrir à la situation souvent déplorable des personnes âgées dans notre pays.

À l'occasion de fêtes du nouvel an 2001, des voix n'ont pas manqué de s'élever dans le sens du respect de la dignité des personnes du 3^{ème} âge. Le président de la Fédération des associations nationales des retraités du Bénin, au cours d'une soirée de gala de son organisation, a tiré une fois encore sur la sonnette d'alarme en jurant que les personnes du 3^{ème} âge ne se laisseront pas inscrire à l'enseigne de la mort par le

fait de l'indifférence de la société vis-à-vis des personnes âgées.

En toute logique, il s'agit d'étudier les voies et moyens pour aider les personnes du 3^{ème} âge à redonner sens et vie à leur vieillesse. Bien sûr, l'une des conditions pour atteindre ce noble objectif est l'amélioration de la situation matérielle de ces personnes âgées. Leur vie ne saurait en aucune manière constituer un filot perdu, isolé. Ces hommes et ces femmes ne méritent nullement un tel sort, au soir de leur existence dans la mesure où ils ont fait preuve d'amour et de capacité de travailler au service de la nation. N'a-t-on d'ailleurs pas coutume de dire que "l'homme vaut ce qu'il est capable de faire" ?

Heureuse initiative donc, celle que l'ONG-Université du 3^{ème} âge (U3A) du professeur René Gualbert Abvi a prise sous forme de concertation des maires sur la situation socio-sanitaire et socio-économique des adultes. Cette rencontre s'est tenue du 27 au 29 décembre 2000 au Centre international de conférences de Cotonou.

Lors de la clôture des travaux, le professeur Abvi, promoteur de l'ONG U3A a déclaré qu'il importe d'entourer les personnes âgées de tous les soins possibles, de rompre l'exclusion, l'isolement et l'ennui dans lesquels elles sont constamment plongées. Ce qui, a-t-il ajouté, leur permettra d'être en mesure de rechercher et de faire fructifier les possibilités de rendre service à la communauté.

BORGOU-ALIBORI

HALTE AU TRAFIC DE PRODUITS VIVRIERS VERS L'HINTERLAND !

Produire pour se suffire, et constituer des réserves qui pourraient être commercialisées dans le cadre des activités génératrices de revenus. Tel est l'usage que le paysan devrait faire de ses produits vivriers afin d'en tirer le meilleur profit pour le bien-être de sa famille et celui de la communauté. Il est d'ailleurs invité à travailler dans ce sens grâce à la politique de diversification agricole prônée activement par l'État.

Faisant fi de ces préoccupations pourtant légitimes et salutaires, c'est malheureusement d'autres pratiques auxquelles se livrent depuis quelque temps certaines de nos populations. C'est ainsi qu'on observe actuellement dans les départements du Borgou et de l'Alibori pour ne citer que ces derniers, un écoulement massif des denrées alimentaires du Bénin vers les pays de l'hinterland. L'information, rapportée par le correspondant de l'Agence Bénin Presse à Parakou, précise que la ville de Malanville demeure la plaque tournante de ce trafic.

Mais, gari, igname, tomate et petit mil surtout, transitent par cette ville pour aboutir à l'autre côté du fleuve Niger, selon les enquêtes menées auprès du Service du Conditionnement, des responsables de la commercialisation des produits vivriers et du bureau du Syndicat des transporteurs du Bénin de Malanville. Ainsi, les informations recueillies à ces différentes sources révèlent qu'au moins 400 tonnes de maïs et 180 tonnes de gari sont acheminées chaque semaine vers le Niger. De l'avis de certains, la quantité des spéculations qui sortent ainsi par des voies douteuses est difficile à évaluer compte tenu du caractère informel de ces sorties de produits.

Cette quantité semble en tout cas plus élevée que celle des produits sortis légalement. Cette forte demande des produits vivriers, fait grimper les prix au marché de Malanville.

Il s'agit là d'une situation déplorable qui ne saurait durer plus longtemps. Cela interpelle toutes les autorités compétentes dans ce domaine.

Les populations elles-mêmes doivent faire preuve de vigilance afin de décourager ces individus mus par leurs seuls intérêts égoïstes.

MONO - COUFFO

ACCROÎTRE L'IMPLICATION DES FEMMES DANS L'ÉPARGNE ET LE CRÉDIT

Près de 103 millions de F CFA, ont été alloués en moins de 3 ans aux caisses locales d'épargne et de crédit (CLEC) ainsi qu'à certains groupements de femmes du Mono et du Couffo par le PADSA (Programme d'appui au développement du secteur agricole). Ce financement a été assuré par l'intermédiaire de la FICA sous l'impulsion de son directeur exécutif, M. Fulbert Atigili. Un développement durable au niveau national surtout au niveau local, requiert une plus grande implication des femmes dans les opérations d'épargne et de crédit.

Cette vision du développement est à l'origine de l'atelier qui s'est tenu récemment à Comé et qui aura permis de faire le point des interventions du PADSA et d'évaluer leurs impacts sur les couches sociales bénéficiaires au niveau des départements du Mono et du Couffo. Pour le directeur exécutif de la FICA, partenaire du PADSA pour ces activités, la tâche des participants consistait à évaluer non seulement la portée de l'implication des femmes, mais aussi à susciter un débat autour de l'avenir des groupements et des structures financières locales.

Au nombre des conclusions issues de l'atelier, notons la proposition de création du réseau des CLEC (Caisses locales d'épargne et de crédit).

Pendant qu'à Comé, on discutait épargne et crédit, à Lokossa, la culture était plutôt à l'ordre du jour au travers d'un séminaire de formation initié par l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF) à l'intention des animateurs des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) du réseau du Mono.

Cinq jours durant, une soixantaine d'animateurs ont approfondi et enrichi leurs connaissances en matière de bibliothéconomie et d'animation culturelle. Ils ont reçu des informations sur le rôle et la fonction des partenaires que sont l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF), le ministère de tutelle et les collectivités locales. Les sujets abordés ont porté également sur le prêt des livres, les loisirs, l'enregistrement des biens culturels etc.

À la fin de l'atelier, le réseau du Mono a reçu six antennes paraboliques et 5 000 ouvrages.

OUÉMÉ - PLATEAU

ATELIER DE FORMATION SUR LES STATISTIQUES JUDICIAIRES

Harmoniser les concepts et méthodologies utilisés pour l'élaboration des statistiques dans nos tribunaux. Tel est l'objectif du séminaire-atelier qui a réuni du 27 au 29 décembre 2000, au Centre chrétien d'accueil et de formation de Porto-Novo, une quarantaine d'agents des tribunaux. Les participants provenaient des tribunaux de Porto-Novo, Cotonou, Ouidah, Lokossa et Abomey. Cet atelier de formation aux techniques et méthodes de collecte des

données statistiques est d'autant nécessaire que cela permettra d'éviter à l'avenir les disparités et les incohérences constatées jusque-là. En effet, à partir de données statistiques fiables on est mieux fondé à formuler des appréciations plus pertinentes et performantes. En organisant ledit atelier, le ministère de la justice, de la législation et des droits de l'homme se proposait de faire réaliser dans un proche avenir un tableau de bord des statistiques judiciaires.

Pour ce faire, les participants ont suivi des exposés portant sur la définition et les objectifs de la statistique. Ils ont identifié les sources et les données disponibles en statistiques dans nos juridictions.

L'importance des questions débattues au cours de cet atelier de formation n'a nullement échappé aux agents des tribunaux présents à cette rencontre.

C'est pourquoi chacun d'eux a pris la tâche au sérieux en suivant avec assiduité les enseignements dispensés durant l'atelier de formation. Au demeurant, le directeur de cabinet du ministre de la justice les avait exhortés à l'ouverture des travaux, à travailler d'arrache-pied afin que les objectifs essentiels de l'atelier soient pleinement atteints.

ZOU - COLLINES

MISE EN SERVICE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE GLAZOÛÉ ET DE PAOIGNAN

La sous-préfecture de Glazoué et la Commune de Paoignan (Dassa-Zoumè) disposent désormais de l'énergie électrique. L'installation de ces deux réseaux électriques a coûté plus de 300 millions de F CFA. Ils ont été officiellement mis en service le vendredi 29 décembre 2000 par le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique, M. Félix Essou Dansou en présence de son collègue des Travaux Publics et des Transports M. Joseph Sourou Attin. La fourniture de l'énergie électrique aux deux localités étant devenue une réalité, on imagine aisément à quel point les populations de Glazoué et de Paoignan étaient transportées de joie. Lentement mais sûrement la lumière s'est enfin mise en place balayant d'un revers de main les ténèbres. L'enjeu est considérable, et les populations bénéficiaires avaient toutes les raisons de saluer l'événement par des chants de joie et des danses accompagnées par plusieurs groupes folkloriques.

Acteur principal de cette importante réalisation, le directeur général de la SBEE (Société béninoise d'électricité et d'eau), M. Roger Kouessi était présent à la cérémonie, ainsi que le préfet des départements du Zou et des Collines, M. Barthélemy Dégueon, des députés des deux circonscriptions, les autorités politico-administratives locales et des notables.

Soulignons que les installations électriques de Paoignan comprennent 10 km de lignes (basse tension) et environ 2 km de lignes (moyenne tension), 102 poteaux électriques, 2 postes de transformation ainsi que des lampes d'éclairage public. D'un coût global de 145.523 F CFA, ces installations ont été réalisées grâce à un don de 131.763.420 F CFA du Royaume du Danemark à travers l'Agence de développement international (DANIDA) et une contribution financière de la SBEE s'élevant à 13.760.320 F CFA.

Quant au réseau électrique de Glazoué, il comprend 13 km de lignes (basse tension) et 3 km de lignes mixtes, 330 poteaux électriques en béton armé et 885 en bois, 3 postes de transformation et de nombreuses lampes d'éclairage public. Le coût total de ce réseau électrique est de 164 millions 304 mille F CFA financé par le biais de la DANIDA, et 21 millions 493 mille F CFA par la SBEE.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

APPROCHE HISTORIQUE DE KUARFA DANS L'ATACORA (PREMIÈRE PARTIE)

Village de quelques milliers d'âmes, Kuarfa⁽¹⁾ est à 25 kilomètres environ de Natitingu. Fondé par des Waaba, il est, dans sa quasi totalité, habité par les ressortissants de ce groupe socioculturel majoritaire dans la région de Natitingu. Comme d'habitude, nous excluons de cette monographie les données économiques, non pas parce qu'elles manquent d'intérêt, mais parce qu'elles ne sont pas fondamentalement différentes de celles du reste du pays waao.

ORIGINES ET TOPONYME

Nul ne connaît aujourd'hui la date de fondation de Kuarfa, considéré comme l'une des plus vieilles, sinon la plus vieille localité de la région. Elle serait si ancienne, dit-on, qu'elle a pratiquement vu naître la majorité des villages environnants comme Waaba (ou Waaku), Tantuku, Yarku, Puya, Tampobré, Tandafa, Bu'nyayendi, Banguirétambu, Takisari, Péperku. L'installation de ses fondateurs serait si ancienne que leurs descendants ne savent même plus aujourd'hui d'où ils sont venus. Aussi se contentent-ils d'affirmer qu'ils ne sont venus de nulle part et qu'ils auraient toujours vécu à ce même endroit depuis les origines : XVI^e? XVII^e? XVIII^e siècle? Nous n'osons, pour le moment, hasarder une date plus précise.

La seule certitude qui fait l'unanimité de l'opinion de tous les villageois est que les premiers occupants du site sont les membres du clan des Yaaba qui ne seraient venus de nulle part⁽²⁾. Tous les autres étaient venus de trouver sur place et, par conséquent, leur reconnaissance toujours, jusqu'à présent, leur place de chefs de terre. L'on comprend que tous les Kuarfats ou chefs de Kuarfa, aient toujours été choisis au sein du clan des Yaaba. Ceux-ci ont quatre interdits : le crocodile, l'écureuil, le cheval et l'âne.

Le crocodile était devenu leur totem à partir du moment où les ancêtres s'étaient rendus compte qu'ils tombaient malades toutes les fois qu'ils en consommaient la viande, même par erreur. Par ailleurs, un jour, des envahisseurs pénétrèrent dans Kuarfa, cherchant à tuer le Kuarfât et à emporter l'enclume qui fait office d'autel de la divinité Kuarfa. Un écureuil s'empressa d'en avertir le Kuarfât dont il favorisait la fuite à travers une longue tranchée qu'il creusa par enchantement, décourageant en outre l'envie des envahisseurs de détruire la divinité. Depuis ce jour, les ancêtres Yaaba interdirent aux membres de leur clan, la consommation de l'écureuil. Quant au cheval, ils en firent un totem parce qu'il est le fidèle compagnon du chef dont il est la monture par excellence. C'est dans le sillage de ce totem que fut aussi interdite la consommation de l'âne à cause de sa ressemblance avec le cheval, les deux appartenant à la famille des équidés.

Le nom du fondateur est aussi inconnu que la date de fondation. Le toponyme Kuarfa porté par la localité est le nom de sa divinité tutélaire et poliaide; il signifierait en waama, quelque chose de lourd, dans le sens de inamovible, invincible, inexpugnable : un nom de défi face à d'éventuels assaillants, déjà attribué à la divinité et au village par le fondateur, bien avant l'arrivée des autres clans attirés par d'évidents avantages naturels.

LES FACTEURS ATTRACTIFS ET LE PEUPELEMENT

Les facteurs d'attraction et de fixation étaient de plusieurs ordres. Il y avait d'abord l'hydrographie représentée ici par deux cascades où *Shushuku* : celle de Tampobré et celle de Kuarfa. Elles sont ainsi respectivement dénommées parce que la première est dans la direction du village de Tampobré et l'autre à proximité de Kuarfa même. Les eaux des deux cascades se transforment par la suite en rivières pérennes, sauf au cours de certains mois de février-avril où leur niveau baisse au point de constituer par endroits des sortes de marigots ou de petits marécages. Les habitants sont heureux de trouver du poisson, abondamment dans *Shushuku* de Tampobré, et un peu moins, mais plus en aval, dans celle de Kuarfa; du poisson varié et consommable qui venait s'ajouter à ce que le gibier, alors très abondant dans la région, apportait à l'alimentation des hommes. La fertilité des sols a été aussi un élément d'attraction pour les différents mouvements migratoires ayant conduit sur le site les clans responsables du peuplement de Kuarfa.

Bien que nous ne connaissions pas avec précision les dates successives et l'ordre d'arrivée à Kuarfa des autres clans, leur identité et souvent leurs lieux de provenance sont souvent connus. Il est possible de les citer dans le désordre : les Bététha conduits à Kuarfa à partir de la région de Jugu par un ancêtre dont le nom a été oublié. Il s'agissait en fait d'un sous-groupe des Bététha, celui des Numbététha dont l'interdit commun est toujours le tisserin. Ils vinrent ici pour la chasse et s'y installèrent définitivement. Mais alors qu'ils étaient, eux, forgerons comme tous les Bététha, ils possédaient parmi leurs outils de travail, des pinces inconnues chez un autre sous-ensemble de leur grand clan, les Nantobététha dont l'ancêtre était venu de Natitingu attiré par les bonnes terres de Kuarfa. Son nom n'est point connu, et l'on ne sait apparemment rien d'eux avant leur installation à Natitingu.

Communément appelé *boa* en Afrique, le python de Séba a été un jour consommé par l'ancêtre des Fitiba qui en était mort. C'est depuis lors que ce reptile est devenu le totem par excellence de ce clan dont quelques membres ont été conduits par un certain Musu à Kuarfa à cause des malaises au sein du clan et pour la recherche de terres arables. Ils étaient partis de Fitiku ou village des Fitiba, situé entre Wansooku et Tampégéré, mais relativement plus proche de ce dernier village. Secondairement, ils s'interdirent aussi la consommation du python royal (plus petit) à cause de sa ressemblance avec le python de Séba. Les Kpaaba ont pour interdit un genre d'antilope parce que l'ancêtre du clan serait mort après en avoir consommé au cours d'un voyage. Leur lieu de provenance et le nom de leur ancêtre qui était le chef, ont disparu de la mémoire collective. Nous avons en revanche plus de renseignements sur une autre vague des Kpaaba dont l'ordre d'arrivée par rapport à la précédente n'est pas connu, et qui vit également au quartier Sékisikiré; elles sont également unies entre elles par un ancêtre commun et le même

interdit totemique. L'ancêtre de cette branche qui n'est nullement un sous-clan, était venu de Wépunga vers Yarku; il arriva par la suite pour une visite d'amitié à une de ses connaissances de Kuarfa. Le village lui ayant plu, il décida de s'y fixer à demeure, heureux d'y avoir trouvé gibier et terres fertiles, ainsi qu'une bonne ambiance en matière de vie communautaire. Ce n'est que par la suite qu'il fit venir tous les membres de sa famille. Ils vivaient d'abord à Tansé-Andé, avant de se fixer à Wépunga où ils vécurent longtemps avant de venir s'établir à Kuarfa. Enfin, nous avons les Daataba représentés ici par un sous-clan, celui des Wakicirantiba, c'est-à-dire ceux qui ne consomment pas le serpent, quelle qu'en soit l'espèce ou la variété. Ils vivaient à Tamboofa vers Péporiyaku avant d'aller à la recherche de terres arables à Munu'mborifa. De là, ils vinrent s'installer ici en 1960. Leur chef de migration avait pour nom Tadé, et ils constituaient le dernier clan waao à venir s'installer ici.

Le quartier Tampato compte deux concessions de clans bétamaribé aussi anciennement installées à Kuarfa que des clans waaba, tous arrivés dans la localité après les Yaaba; il n'y a pas, de façon exclusive, une répartition rigoureuse et sans cohabitation, des clans par quartier. Ainsi, le quartier central où Sékisikiré regroupe Yaaba, Bététha, Kpaaba et Fitiba; les Yinyintiba sont à Yinyintighu alors qu'à Tampato, les membres des Daataba côtoient ceux des clans bétamaribé.

Il n'existe donc pas une différenciation clanique homogène par quartier, mais beaucoup d'interférences et de brassages humains au sein d'un village protégé par quelques divinités bienfaitrices.

NOTES

⁽¹⁾ Nous devons l'exclusivité des renseignements qui ont permis la rédaction de cet essai, aux informateurs suivants :

DOKO Datawura, né vers 1920, cultivateur, quartier Yuré à Kuarfa.

DOKO Yo'mbo, né vers 1960, cultivateur, quartier Yuré à Kuarfa.

FÉTANDI Tooré, né vers 1940, cultivateur, quartier Sékisikiré à Kuarfa. Il est aussi ancien combattant, 3^e Compagnie, numéro matricule 3357.

NONGHUTÉ Daku, né vers 1945, cultivateur, quartier Sékisikiré à Kuarfa.

SAAKI Kura, né vers 1950, cultivateur quartier Sékisikiré à Kuarfa.

TADE Bèndépo, né vers 1940, cultivateur, quartier Sékisikiré à Kuarfa.

YANSHA Tootadé Shando, né vers 1930, cultivateur, quartier Tampato à Kuarfa.

YANSHA Yakosi, né vers 1935, cultivateur, quartier Tampato à Kuarfa.

YOKOSI Daku, né vers 1910, cultivateur, quartier Sékisikiré à Kuarfa.

Tous ces détenteurs de sources orales ont été interrogés le 6 septembre 2000 à Kuarfa.

⁽²⁾ On les retrouve cependant éparpillés dans plusieurs autres villages dont Tantuku, Yarku, Kotopunga, Paraba, Péporiyaku.

A. F. IROKO

PLANTES MEDICINALES

GOMBO



Nom latin	: <i>Hibiscus esculentus</i> L.
Famille des	: Malvacées.
Français	: Gombo, Okra, Doigt de dame
Fon	: Févi.
Yoruba - Nago	: Ilo, Iloso, Ilosoado.
Mina	: Fétu (fruit), Fétiti (plante).
Adja	: Fétiri, Fétiti, Lofei.
Waccl	: Fétiri.
Bariba	: Abo, Yabo, Gururu (séché)
Ditamari	: Yanuro.
Waama	: Maono.
Yom	: Maonar.
Peul	: Râde.

DESCRIPTION

- * Plante annuelle herbacée atteignant 2 m et plus.
- * Tige robuste légèrement pointue.
- * Grandes feuilles alternes souvent lobées.
- * Fleurs isolées sur l'axe de la tige et de couleur jaune.
- * Fruits : longue capsule conique s'ouvrant en plusieurs loges.

ÉCOLOGIE

- * Sols légers et bien drainés.
- * Précipitation annuelle : 300 à 800 mm.
- * Abondant surtout à proximité des villages.
- * Sensible à certains parasites.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire de l'Inde.
- * Introduit dans toutes les zones tropicales.

CULTURE

- * Reproduction par graines.
- * Semer au début de la saison des pluies.
- * Germination après environ 10 jours.
- * Planter à des distances de 1m.
- * Avec arrosage, peut se cultiver en contre-saison.
- * Cycle total : 5 mois.

COMPOSITION

- * Fruit : protéides (2%), glucides (9%), sels minéraux (calcium, phosphore) et vitamines (vit. C).
- * Fleurs : quelques hétéroses.

EMPLOI

- * PLAIES INFECTÉES ET LA PEAU
- * Choisir des feuilles fraîches exemptes de saleté.
- * Ebouillanter les feuilles.
- * Mettre en cataplasme sur la plaie.

MAUX DE GORGE

- * Laver une poignée de racines sèches ou fraîches (environ 10 g)
- * Faire bouillir dans 1 litre d'eau.
- * Prendre en gargarisme au besoin.

ATTENTION !

- * Aucune restriction.

A. L. (ENDA)

DOCTRINE

MESSAGE DE SA SAINTETÉ LE PAPE JEAN-PAUL II POUR LA CÉLÉBRATION
DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 1^{er} JANVIER 2001DIALOGUE ENTRE LES CULTURES POUR UNE
CIVILISATION DE L'AMOUR ET DE LA PAIX

(Suite de la première page)

des Nations unies ait, elle aussi, perçu et proposé cette urgence, déclarant que 2001 serait l'«Année internationale du dialogue entre les civilisations».

Loin de moi évidemment la pensée que, sur un tel problème, on puisse offrir des solutions aisées, prêtes à l'emploi. Il est déjà laborieux de se livrer à une simple lecture de la situation, qui apparaît en perpétuel mouvement, au point d'échapper à tout schéma prédéterminé. Il faut y ajouter la difficulté de conjuguer les principes et les valeurs qui, bien qu'ils soient en principe conciliables, peuvent présenter concrètement des éléments de tension qui n'en facilitent pas la synthèse. Il reste enfin, à la base, l'effort que représente l'engagement éthique de tout être humain, contraint de compter avec son égoïsme et avec ses limites.

C'est justement pour cela que je vois l'utilité d'une réflexion commune sur cette question. Dans ce but, je me limiterai ici à énoncer quelques principes visant à orienter la réflexion, dans l'écoute de ce que l'Esprit de Dieu dit aux Églises (cf. Ap 2, 7) et à toute l'humanité, en ce passage décisif de son histoire.

L'HOMME ET SES
DIFFÉRENTES CULTURES

4. Considérant l'histoire de l'humanité dans son ensemble, on est toujours émerveillé par les manifestations complexes et variées des cultures humaines. Ces dernières se différencient les unes des autres par l'itinéraire historique qui les distingue, et par les traits caractéristiques qui en résultent et qui, dans leur structure, les rendent uniques, originales et organisées. La culture est une expression caractéristique de l'homme et de son histoire, au niveau individuel et collectif. En effet, l'homme est sans cesse poussé par son intelligence et par sa volonté à «cultiver les biens et les valeurs de la nature» (1), en harmonisant dans des synthèses culturelles toujours plus élevées et plus systématiques les connaissances fondamentales qui concernent tous les aspects de la vie, notamment celles qui se rapportent à son existence sociale et politique, à la sécurité et au développement économique, à l'élaboration des valeurs et des notions existentielles, surtout de nature religieuse, qui permettent à son histoire individuelle et communautaire de se dérouler selon des modalités authentiquement humaines (2).

5. Les cultures se caractérisent toujours par certains éléments stables et

durables, et par d'autres éléments dynamiques et contingents. À première vue, le regard porté sur une culture y fait découvrir surtout les aspects caractéristiques qui la différencient de la culture de celui qui l'observe, lui conférant des traits spécifiques dans lesquels se concentrent des éléments de natures très diverses. La plupart du temps, les cultures se développent sur des territoires déterminés, dont les éléments géographiques, historiques et ethniques s'entrecroisent de façon originale et unique. Cette «spécificité» de chaque culture se reflète de manière plus ou moins intense chez les personnes qui la possèdent, selon un dynamisme continu d'influences exercées sur les individus et de contributions que ces derniers, à la mesure de leurs capacités et de leur génie, apportent à leur culture. En tout cas, être homme signifie nécessairement exister dans une culture déterminée. Chaque personne est marquée par la culture qu'elle reçoit de sa famille et des groupes humains avec lesquels elle est en relation, à travers son parcours éducatif et les influences les plus diverses de son milieu, à travers la relation fondamentale qu'elle entretient avec le territoire dans lequel elle vit. Dans tout cela, il n'y a aucun déterminisme mais une constante dialectique entre la force des conditionnements et le dynamisme de la liberté.

FORMATION HUMAINE ET
APPARTENANCE CULTURELLE

6. L'accueil de sa propre culture comme élément structurant de la personnalité, en particulier dans la phase initiale de la croissance, est une donnée de l'expérience universelle, dont il ne faut pas sous-évaluer l'importance. Sans cet enracinement dans un humus défini, la personne elle-même risquerait d'être soumise, à un âge encore tendre, à un excès de stimuli opposés, qui ne faciliteraient pas son développement serein et équilibré. C'est en fonction de ce rapport fondamental avec ses propres «origines» — au niveau familial, mais aussi territorial, social et culturel — que se développe chez la personne le sens de la «patrie», et la culture tend à assumer, plus ou moins selon le lieu, une configuration «nationale». En devenant homme, le Fils de Dieu lui-même a acquis non seulement une famille humaine mais aussi une «patrie». Il est pour toujours Jésus de Nazareth, le Nazaréen (cf. Mc 10, 47; Lc 18, 37; Jn 1, 45; 19, 19). Il s'agit là d'un processus naturel, où des composantes sociologiques et psychologiques agissent entre elles, avec des effets normalement positifs et constructifs.

C'est pourquoi l'amour de la patrie est une valeur à cultiver, mais sans étroitesse d'esprit, en aimant en même temps toute la famille humaine (3) et en évitant les manifestations pathologiques qui apparaissent lorsque le sens de l'appartenance prend des accents d'exaltation de soi et d'exclusion de la diversité, qui se développent sous des formes nationalistes, racistes et xénophobes.

7. S'il est donc important de savoir apprécier les valeurs de sa propre culture, il convient d'autre part d'avoir conscience que chaque culture, comme produit typiquement humain et conditionné historiquement, renferme nécessairement des limites. Pour que le sens de l'appartenance culturelle ne se transforme pas en fermeture, il y a un antidote efficace : la connaissance sereine, non conditionnée par des préjugés négatifs, des autres cultures. D'ailleurs, une analyse attentive et rigoureuse fait apparaître que les cultures, en dehors de leurs manifestations les plus extérieures, ont très souvent des éléments communs significatifs. On le constate également dans la succession historique des cultures et des civilisations. Portant son regard sur le Christ qui manifeste pleinement l'homme à lui-même (4) et forte de l'expérience accumulée en deux mille ans d'histoire, l'Église est convaincue que «sous tous les changements, il y a bien des choses qui ne changent pas» (5). Cette continuité est fondée sur les caractéristiques essentielles et universelles du projet de Dieu sur l'homme.

Les diversités culturelles sont donc à comprendre dans la perspective fondamentale de l'unité du genre humain, donné historique et ontologique premier à la lumière duquel il est possible de saisir le sens profond des diversités elles-mêmes. En vérité, seule la vision contextuelle aussi bien des éléments d'unité que des diversités rend possible la compréhension et l'interprétation de la pleine vérité de toute culture humaine (6).

DIVERSITÉ DE CULTURES ET
RESPECT RÉCIPROQUE

8. Dans le passé, les diversités entre les cultures se sont souvent révélées source d'incompréhensions entre les peuples, et aussi motif de conflits et de guerres. Mais encore aujourd'hui, malheureusement, dans diverses parties du monde, c'est avec une appréhension croissante que nous assistons à l'affirmation polémique de certaines identités culturelles contre d'autres cultures. Ce phénomène peut à la longue dégénérer en tensions et en affronte-

ments désastreux, et il n'en rend pas moins pénible la condition de telles ou telles minorités ethniques et culturelles, amenées à vivre dans le cadre de majorités culturellement différentes qui sont portées à des attitudes et à des comportements hostiles et racistes.

Face à un tel scénario, tout homme de bonne volonté ne peut pas ne pas s'interroger sur les orientations éthiques fondamentales qui caractérisent l'expérience culturelle d'une communauté déterminée. Les cultures, comme l'homme qui en est l'auteur, sont en effet traversées par le «mystère de l'iniquité» à l'œuvre dans l'histoire humaine (cf. 2 Th 2, 7) et elles ont besoin elles aussi de salut et de rédemption. L'authenticité de chaque culture humaine et la valeur de l'éthos qu'elle véhicule, à savoir la solidité de son orientation morale, peuvent d'une certaine manière être mesurées en fonction du fait que la culture est pour l'homme et pour la promotion de sa dignité, à tout niveau et dans tout contexte.

9. La radicalisation des identités culturelles qui se rendent imperméables à toute influence bénéfique extérieure est certes préoccupante. Mais l'acceptation passive des cultures ou de certains de leurs aspects majeurs sur des modèles du monde occidental qui, désormais affranchis du terreau chrétien, sont inspirés par une conception sécularisée et pratiquement athée de la vie et par des formes d'individualisme radical, est tout aussi périlleuse. Il s'agit d'un phénomène de vastes proportions, soutenu par de puissantes campagnes médiatiques qui tendent à véhiculer des styles de vie, des projets sociaux et économiques, et en définitive une vision d'ensemble de la réalité, qui rongent de l'intérieur divers fondements culturels et de très nobles civilisations. En raison de leur forte connotation scientifique et technique, les modèles culturels de l'Occident apparaissent fascinants et séduisants, mais malheureusement ils révèlent, avec une évidence toujours plus grande, un appauvrissement progressif dans les domaines humaniste, spirituel et moral. La culture qui les engendre est marquée par la prétention dramatique de vouloir réaliser le bien de l'homme en se passant de Dieu, le Souverain Bien. Mais, avertit le Concile Vatican II, «la créature sans son Créateur s'évanouit» (7). Une culture qui refuse de se référer à Dieu perd son âme en même temps que son orientation, devenant une culture de mort, comme en témoignent les tragiques événements du vingtième siècle et comme le montrent les conséquences nihilistes

DOCTRINE

que l'on constate actuellement dans de larges sphères du monde occidental.

LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES

10. De manière analogue à ce qui advient à la personne, qui se réalise à travers l'ouverture accueillante à l'autre et le don généreux de soi, les cultures, élaborées par les hommes et au service des hommes, doivent aussi être modelées par les dynamismes spécifiques du dialogue et de la communion, sur la base de l'unité originelle et fondamentale de la famille humaine, sortie des mains de Dieu qui, « d'un principe unique, a fait tout le genre humain » (Ac 17, 26).

En ce sens, le dialogue entre les cultures, thème du présent Message pour la Journée mondiale de la Paix, apparaît comme une exigence intrinsèque de la nature même de l'homme et de la culture. En tant qu'expressions historiques diverses et appropriées de l'unité originelle de la famille humaine, les cultures trouvent dans le dialogue la sauvegarde de leurs particularités, ainsi que de la compréhension et de la communion réciproques. Le concept de communion qui, dans la révélation chrétienne, a sa source et son modèle sublime en Dieu un et trine (cf. Jn 17, 11.21), n'est jamais une réduction à l'uniformité, ni une reconnaissance forcée, ni une assimilation; la communion est en réalité l'expression de la convergence d'une variété multiforme et elle devient donc signe de richesse et promesse de développement.

Le dialogue porte à reconnaître la richesse de la diversité et dispose les âmes à l'acceptation réciproque, dans la perspective d'une collaboration authentique, répondant à la vocation originelle à l'unité de la famille humaine tout entière. Comme tel, le dialogue est un instrument éminent pour réaliser la civilisation de l'amour et de la paix que mon prédécesseur le pape Paul VI a indiquée comme l'idéal qui doit inspirer la vie culturelle, sociale, politique et économique de notre temps. Au début du troisième millénaire, il est urgent de proposer à nouveau la voie du dialogue à un monde marqué par trop de conflits et de violences, parfois découragé et incapable de scruter l'horizon de l'espérance et de la paix.

CAPACITÉ ET RISQUES DE LA COMMUNICATION MONDIALE

11. Le dialogue entre les cultures paraît particulièrement nécessaire si l'on considère l'impact des nouvelles technologies de communication sur la vie des personnes et des peuples. Nous sommes dans l'ère de la communication mondiale, qui est en train de façonner la société selon de nouveaux modèles culturels, plus ou moins étrangers aux modèles du passé. L'information précise et actualisée est, au moins en principe, pratiquement accessible à quiconque, en n'importe quelle partie du monde.

Le libre afflux des images et des mots à l'échelle mondiale est en train de transformer non seulement les relations entre les peuples au niveau politique et économique, mais aussi la compréhension même du monde. Ce phénomène offre de multiples potentialités, autrefois impensables, mais il comprend aussi certains aspects négatifs et dangereux. Le fait qu'un petit nombre de pays détiennent le monopole des « industries » culturelles et en distribuent les produits en tout point de la terre à un public toujours plus large peut constituer un puissant facteur d'érosion des spécificités culturelles. Ce sont des produits qui contiennent et qui transmettent des systèmes implicites de valeur, et qui peuvent donc provoquer chez les destinataires des effets de désappropriation et de perte d'identité.

LE DÉFI DES MIGRATIONS

12. Le style et la culture du dialogue sont particulièrement significatifs en regard de la problématique complexe des migrations, phénomène social important de notre temps. L'exode massif de populations d'une région à l'autre de la planète, qui constitue souvent une odyssee humaine dramatique pour tous

ceux qui sont concernés, a pour conséquence le mélange de traditions et de coutumes différentes, avec des répercussions notables dans les pays d'origine et dans les pays de destination. L'accueil réservé aux migrants par les pays qui les reçoivent et leur propre capacité de s'intégrer dans le nouveau milieu humain sont autant d'éléments d'évaluation de la qualité du dialogue entre les différentes cultures.

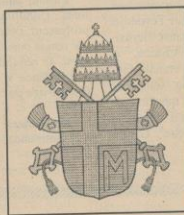
En réalité sur le thème de l'intégration culturelle, tant débattu de nos jours, il n'est pas facile d'identifier les fondements et les structures qui garantissent, de façon équilibrée et équitable, les droits et les devoirs de ceux qui accueillent comme de ceux qui sont accueillis. Historiquement, les processus migratoires se sont produits sous les modes les plus divers et avec des résultats disparates. Nombreuses sont les civilisations qui se sont développées et enrichies précisément grâce aux apports venant de l'immigration. Dans d'autres cas, les diversités culturelles des autochtones et des immigrants n'ont pas été intégrées, mais elles ont montré leur capacité de cohabiter, à travers une pratique de respect réciproque des personnes, et d'acceptation ou de tolérance des mœurs différentes. Malheureusement, il persiste aussi des situations dans lesquelles les difficultés de la rencontre entre les diverses cultures n'ont jamais été résolues, et les tensions sont devenues causes de conflits périodiques.

13. Dans un domaine aussi complexe, il n'y a pas de formules « magiques »; il est toutefois de notre

devoir de mettre en évidence quelques principes éthiques de fond auxquels se référer. En premier lieu, il faut se rappeler le principe selon lequel les immigrants doivent toujours être traités avec le respect dû à la dignité de toute personne humaine. Quand il s'agit de contrôler les flux migratoires, l'évaluation que l'on doit faire du bien commun doit se plier à ce principe. Il faudra alors concilier l'accueil qui est dû à tous les êtres humains, spécialement aux indigents, avec l'évaluation des conditions indispensables à une vie digne et pacifique pour les habitants originaires du pays et pour ceux qui viennent les rejoindre. Quant aux éléments culturels dont les immigrants sont porteurs, ils seront respectés et accueillis dans la mesure où ils ne sont pas en contradiction avec les valeurs éthiques universelles, inscrites dans la loi naturelle, ni avec les droits humains fondamentaux.

RESPECT DES CULTURES ET « PHYSIONOMIE CULTURELLE » DU TERRITOIRE

14. Il est plus difficile de déterminer dans quelle mesure les immigrants ont droit à la reconnaissance juridique publique de leurs expressions culturelles



spécifiques, qui ne s'harmonisent pas facilement avec les mœurs de la majorité des citoyens. Dans le cadre d'une ouverture notable, la solution de ce problème est liée à l'évaluation concrète du bien commun à un moment historique précis et dans une situation territoriale et sociale donnée. Cela dépend beaucoup de la présence dans les esprits d'une culture de l'accueil qui, sans céder à l'indifférentisme concernant les valeurs, sache lier les raisons de l'identité et celles du dialogue.

D'autre part, comme je l'ai précisé plus haut, on ne peut sous-estimer l'importance de la culture caractéristique d'un territoire pour un développement équilibré de ceux qui appartiennent à ce territoire depuis leur naissance, spécialement à l'âge le plus délicat de leur croissance. De ce point de vue, on peut retenir comme orientation plausible celle qui consiste à garantir dans un territoire déterminé un certain « équilibre culturel », en rapport avec la culture qui l'a surtout marqué; un équilibre qui, tout en s'ouvrant aux minorités et en respectant leurs droits fondamentaux, permette la pérennité et le développement d'une « physionomie culturelle » déterminée, c'est-à-dire du patrimoine fondamental composé de la langue, des traditions et des valeurs qui sont généralement liées à l'expérience de la nation et au sens de la « patrie ».

15. Il est cependant évident que cette exigence « d'équilibre » relative à la « physionomie culturelle » d'un territoire ne peut être satisfaite par de simples instruments législatifs, car

ceux-ci seraient privés d'efficacité s'ils manquaient de fondement dans l'éthos de la population, et par-dessus tout ils seraient destinés à changer au cas où une culture perdrait de fait sa capacité d'animer un peuple ou un territoire, devenant un simple héritage conservé dans des musées ou des monuments artistiques ou littéraires.

En réalité, dans la mesure où elle est vraiment vitale, une culture n'a pas de raison de craindre d'être anéantie, tandis qu'aucune loi ne pourrait la maintenir en vie si elle était déjà morte dans les esprits. Dans la perspective du dialogue entre les cultures, on ne peut interdire à l'une de proposer à l'autre les valeurs en lesquelles elle croit, pourvu que cela se fasse dans le respect de la liberté et de la conscience des personnes. « La vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même qui pénètre l'esprit avec autant de douceur que de puissance » (8).

LA CONSCIENCE DES VALEURS COMMUNES

16. Le dialogue entre les cultures, instrument privilégié pour édifier la civilisation de l'amour, repose sur la conscience qu'il existe des valeurs communes à toutes les cultures, parce qu'elles sont enracinées dans la nature de la personne. Par ces valeurs, l'humanité exprime ses traits les plus vrais et les plus caractéristiques. Faisant abstraction des réserves idéologiques et des égoïsmes partisans, il faut cultiver dans les esprits la conscience de ces valeurs, pour nourrir l'humus culturel de nature universelle qui rend possible le développement fécond d'un dialogue constructif. Les différentes religions peuvent et doivent, elles aussi, apporter une contribution décisive en ce sens. L'expérience que j'ai vécue tant de fois lors de rencontres avec des représentants d'autres religions — je me rappelle en particulier la rencontre d'Assise en 1986 et celle de la Place Saint-Pierre en 1999 — me confirme dans la certitude que l'ouverture réciproque de ceux qui appartiennent à diverses religions peut produire de grands bénéfices pour servir la cause de la paix et du bien commun de l'humanité.

LA VALEUR DE LA SOLIDARITÉ

17. Face aux inégalités croissantes qui existent dans le monde, la première valeur dont il faut promouvoir toujours davantage la conscience est assurément la solidarité. Toute société se régit sur la base de la relation originelle des personnes entre elles développée en cercles de relations toujours plus larges — de la famille aux autres groupes sociaux intermédiaires —, jusqu'au cercle de la société civile tout entière et de la communauté nationale. De leur côté, les États ne peuvent pas faire autrement que d'entrer en rapport les uns avec les autres: la situation actuelle d'interdépendance planétaire aide à mieux percevoir la communauté de destin de la famille humaine tout

(Lire la suite à la page 9)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

NOCES D'OR DE VIE SACERDOTALE DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN : GRÂCES, FIDÉLITÉ, AMOUR, ENGAGEMENT, MODÈLE ET ESPÉRANCE

Cinquante ans dans la vie d'un homme, ce n'est pas petit. Et cinquante ans effectifs au service du Seigneur, c'est bien, c'est beau et magnifique surtout quand il s'agit de cinquante années de sacerdoce. Et c'est ce que fête le cardinal Gantin le 14 janvier 2001. Que c'est bien et beau disons-nous. Car les cinquante années passées au service de l'Eglise par le cardinal sont bien remplies et ce sur fond de grâces, de fidélité, d'amour, d'engagement, de modèle, d'espérance, et de bien d'autres qualités surnaturelles qui forcent l'admiration des croyants et non croyants. Oui ! Son Eminence Bernardin cardinal Gantin, actuellement doyen du collège des cardinaux, est le premier Africain à exercer au Saint-Siège, à Rome, les fonctions les plus élevées auprès du pape, chef de l'Eglise universelle.

Au moment où il s'apprête à célébrer ses cinquante années de sacerdoce, ses qualités d'homme d'Eglise ne sauraient être passées sous silence. Et c'est dans cette ligne qu'à l'instar d'autres personnes, le professeur Albert Tévoédjrè a saisi sa plume pour porter témoignage à travers son ouvrage intitulé «Magnificat» sous la forme d'une lettre adressée au cardinal Gantin.

Pour le professeur Tévoédjrè, la providence a mis en Son Eminence le cardinal Gantin trois dons particuliers : l'innocence, la mémoire intelligente et



l'engagement continu servi par une autorité naturelle.

Innocence et non naïveté, souligne le professeur Tévoédjrè dans sa lettre. Et de poursuivre : *il se dégage de la personne du cardinal, à tout moment, une fraîcheur qui rassure et une sérénité qui désarme.* Dans ladite lettre, le professeur Tévoédjrè rappelle une conversation entre Bernardin Gantin, Christophe Adimou, et Bernard Atakpa alors qu'ils étaient tous trois grands séminaristes au séminaire Saint-Gall à Ouidah. À la question de savoir : «Où va Jésus en moi quand je communie ?» le séminariste Gantin

répondit : *«Jésus va dans notre cœur»* ! Adimou et Atakpa rectifièrent aussitôt pour dire : *«Jésus devient un aliment qui nourrit le chrétien»*. «Jésus va dans le cœur!». C'était la manière à Bernardin Gantin, d'aller à l'essentiel de la réalité eucharistique qui ne se réduit pas à une opération mécaniquement biologique. C'était innocemment et fondamentalement vrai. Ce n'était pas naïf, précise le professeur Tévoédjrè dans sa lettre.

Plus loin on lit : *«J'ai dit que la providence vous avait équipé d'une mémoire intelligente parce que votre mémoire à vous n'est pas répétitive de livres ou de faits statistiques. Vous êtes riche d'une mémoire pour l'existence, la relation humaine, le discernement pour un avenir éclairé...»* Par ailleurs, le professeur Tévoédjrè précise que Son Eminence le cardinal Gantin est le symbole d'un troisième témoignage, celui de l'engagement continu : *«Je vous ai toujours connu, écrit le professeur Tévoédjrè, essentiellement dévoué à une cause, la cause de votre sacerdoce...»*.

Faisant allusion à l'attitude des chrétiens catholiques vis-à-vis du jeûne, le professeur Tévoédjrè écrit dans sa lettre : *«le temps paraît venu, en Afrique notamment, de réhabiliter le carême, le jeûne et la pénitence si nous n'avons pas choisi le naufrage par asphyxie spirituelle.»*

Les hautes fonctions occupées par Son Eminence, ont été brillamment évo-

quées dans ladite lettre. Pour le professeur Albert Tévoédjrè, le cardinal n'a jamais cessé d'être d'abord et profondément prêtre répétant à satiété que : *«l'homme n'est grand qu'à genoux, en prière devant Dieu reconnu solus dominus»*. Par ailleurs le professeur Tévoédjrè a mis l'accent sur la haute qualité du cardinal Gantin en des termes simples mais très évocateurs.

Abordant le chrétien et la cité dans sa lettre au cardinal, le professeur Tévoédjrè rappelle un passage du rapport qu'il eut le privilège de présenter aux Pères du synode des évêques le 11 octobre 1987 à Rome sur : «le rôle et la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde» :

«Les chrétiens engagés dans la politique sont amenés à travailler dans un champ en partie impur où l'exercice de la force et la lutte pour le pouvoir sont souvent déterminants. C'est pourtant un lieu privilégié pour faire advenir plus de justice dans les structures de la société. Quelle formation particulière à l'exercice du politique les chrétiens reçoivent-ils ? (...)

Il serait destructif pour l'Eglise elle-même que des hommes et des femmes engagés ou désireux de s'engager dans le service public — et qui sont des chrétiens — ne soient pas soutenus, encadrés, orientés par des structures appropriées...»

En ce qui concerne les défis à relever par l'humanité sur fond de diverses pandémies, le professeur Tévoédjrè fait remarquer dans sa lettre que c'est avec les laïcs, et jamais sans eux, que surgira une réponse cohérente et non univoque au souci majeur que nous portons tous désormais au sort de sociétés menacées de disparition pour cause de pandémies diverses.

L'auteur évoque les différents massacres et autres calamités qui frappent l'humanité. Il écrit au cardinal qu'il faudrait peut-être se résoudre au constat d'une détresse majeure qui interpelle d'urgence la foi et la raison. Sur la question essentielle des responsabilités du chrétien dans la cité, le professeur Albert Tévoédjrè prie sincèrement Son Eminence, pour que sa lucidité et son autorité nous aident au Bénin et en Afrique à sortir des profondeurs de l'abîme où nous sommes tristement plongés.

Pour terminer sa lettre, le professeur Albert Tévoédjrè écrit : *«je vais donc arrêter cette 'confession d'un enfant du siècle' et prier avec tous pour que Dieu poursuive en vous, Eminence, ce qu'il a commencé depuis longtemps et qui est tout simplement la grâce de combattre le 'bon combat' de saint Paul, combat que vous mènerez encore, nous en sommes certains et fiers, 'ad multos et faustos annos'»*

Le «Magnificat, lettre à Son Eminence Bernardin cardinal Gantin pour ses cinquante années de sacerdoce «mérite d'être lu et médité. Il est en vente à la Librairie Notre-Dame, ainsi que dans bien des paroisses...»

Alain G. Sessou

PÈLERINAGE MARIAL JUBILAIRE DIOCÉSAIN AU SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE LA DIVINE MISÉRICORDE D'ALLADA

Les 9 et 10 décembre 2000, a eu lieu le 8^{ème} pèlerinage marial diocésain au sanctuaire Notre-Dame de la «Divine Miséricorde» à Allada.

Le thème proposé à la méditation des fidèles pour ce pèlerinage jubilaire était : *«La Vierge Immaculée : cause et modèle de la joie chrétienne»*.

Au cours de la grand'messe mariale qu'il a présidée à cette occasion, le dimanche 10 décembre, Monseigneur Nestor Assogba, archevêque de Cotonou, avait à ses côtés Monseigneur Pierre N'guyén van Tô, chargé d'affaires à la nonciature du Bénin, Son Excellence Monseigneur Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè et une quinzaine de prêtres dont le vicaire général des pères Franciscains de l'Immaculée, le père Gabriel.

Ce pèlerinage jubilaire coïncide avec le lancement officiel des émissions sur satellites de Radio «Immaculée Conception», une première du genre en Afrique selon le père Alfonso-Maria Angelo Bruno, directeur de cette radio.

« Marche en ma présence et sois parfait » Genèse 17,1.

En invitant les fidèles présents à continuer à marcher devant Yahvé et à être parfaits, l'archevêque de Cotonou a, dans son homélie, mis l'accent sur l'unité, la justice, la paix et l'amour.

Il a par ailleurs tenu à faire avec les participants un bilan de l'année du jubilé. Il en conclut que «grâce à Dieu, l'année jubilaire a été un succès au niveau de tout le Bénin en général, de notre diocèse en particulier.

En somme, ce pèlerinage aux pieds de Notre-Dame de la Divine Miséricorde, a permis aux participants de supplier Marie de cheminer avec nous, de nous aider à conserver dans notre cœur tout ce que nous avons vécu au cours de l'année jubilaire.

Ce rassemblement marial d'Allada a été aussi la conjonction d'événements liturgiques variés. Il s'agit notamment de la bénédiction par Monseigneur l'archevêque, de la croix lumineuse du jubilé, de la statue de la Vierge Notre-Dame du jubilé, d'une géante statue

de Jésus Rédempteur, d'un immense podium pour les grandes célébrations, mais surtout, de la bénédiction de la première pierre de la construction d'un nouveau sanctuaire de la Vierge dont la maquette réalisée par un prêtre franciscain, le père Louis-Marie, a été présentée à l'assistance.

Le financement de ce sanctuaire est assuré en grande partie par un compatriote béninois, le professeur René Derlin Zinsou actuellement en France pour raison de santé.

Souhaitons vivement avec le pape Jean-Paul II, dans son message envoyé à cette occasion et lu par le chargé d'affaire Monseigneur N'guyén van Tô, que «les programmes transmis permettent d'annoncer de plus en plus largement la Bonne Nouvelle de l'Amour de Dieu, révélé en Jésus-Christ.

Que par sa diffusion de l'enseignement de l'Eglise, «Radio Immaculée Conception» contribue ardemment au développement d'une culture de paix et de fraternité afin que les peuples d'Afrique puissent vivre dans la sécurité et dans la dignité !...»

Guy Dossou-Yovo

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

MESSAGE DE SA SAINTÉTÉ LE PAPE JEAN-PAUL II POUR LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 1^{er} JANVIER 2001

(Suite de la page 7)

entière, favorisant chez toutes les personnes raisonnables l'estime pour la vertu de la solidarité.

À ce propos, il faut toutefois relever que l'interdépendance croissante a contribué à mettre en lumière de multiples disparités, comme le déséquilibre entre pays riches et pays pauvres; la fracture sociale, à l'intérieur de chaque pays, entre les personnes qui vivent dans l'opulence et celles qui sont lésées dans leur dignité parce qu'elles manquent même du nécessaire; la dégradation de l'environnement et sur le plan humain, provoquée et accélérée par l'usage irresponsable des ressources naturelles. Ces inégalités et ces disparités sociales se sont accrues, dans certains cas, jusqu'à conduire les pays les plus pauvres à une dérive incontrôlable.

Au cœur d'une authentique culture de la solidarité prend donc place la promotion de la justice. Il ne s'agit pas seulement de donner le superflu à ceux qui sont dans le besoin, mais «d'apporter son aide pour faire entrer dans le cycle du développement économique et humain des peuples entiers qui en sont exclus ou marginalisés. Ce sera possible non seulement si l'on puise dans le superflu, produit en abondance par notre monde, mais surtout si l'on change les styles de vie, les modèles de production et de consommation, les structures de pouvoir établies qui régissent aujourd'hui les sociétés».⁽⁹⁾

LA VALEUR DE LA PAIX

18. La culture de la solidarité est étroitement liée à la valeur de la paix, objectif primordial de toute société, ainsi que de la communauté nationale et internationale. Toutefois, sur le chemin vers une meilleure entente entre les peuples, les défis que le monde doit affronter sont encore nombreux: ils mettent chacun devant des choix que l'on ne peut différer. Tandis qu'on s'efforce à grand peine de s'engager pour la non-prolifération des armes nucléaires, la croissance préoccupante des armements risque de nourrir et de répandre une culture de la compétition et du conflit, dans laquelle sont impliqués non seulement les États, mais aussi des entités non institutionnelles, tels des groupes paramilitaires et des organisations terroristes.

Le monde est encore aux prises avec les conséquences des guerres passées et présentes, et avec les tragédies provoquées par l'utilisation des mines antipersonnelles et par le recours aux horribles armes chimiques et biologiques, fruit empoisonné des connaissances techniques et scientifiques actuelles. Et que dire du risque permanent de conflit entre pays, de guerres civiles à l'intérieur de divers États et d'une violence largement répandue, que les organisations internationales et les gouvernements des Nations se révèlent

presque impuissants à combattre? Devant de telles menaces, tous doivent sentir le devoir moral de procéder sans tarder à des choix concrets, pour promouvoir la cause de la paix et de la compréhension entre les hommes.

LA VALEUR DE LA VIE

19. Un dialogue authentique entre les cultures, en plus du sentiment de respect réciproque, ne peut pas ne pas nourrir une vive sensibilité pour la valeur de la vie. La vie humaine ne peut être considérée comme un objet dont on disposerait arbitrairement, mais comme la réalité la plus sacrée et la plus intangible qui est présente sur la scène du monde. Il ne peut y avoir de paix lorsque disparaît la sauvegarde de ce bien fondamental. On ne peut invoquer la paix et mépriser la vie. Notre temps connaît des exemples lumineux de générosité et de dévouement au service de la vie, mais aussi le triste scénario de centaines de millions d'hommes livrés à cause de la cruauté ou de l'indifférence à un destin douloureux et brutal. Il s'agit là d'une tragique spirale de mort qui comporte des homicides, des suicides, des avortements, l'euthanasie, comme aussi les pratiques de mutilation, les tortures physiques et psychologiques, les formes de coercition injuste, l'emprisonnement arbitraire, le recours nullement nécessaire à la peine de mort, les déportations, l'esclavage, la prostitution, l'achat et la vente de femmes et d'enfants. On peut ajouter les pratiques irresponsables du génie génétique, comme le clonage et l'utilisation d'embryons humains pour la recherche, que l'on s'efforce de justifier par une référence illégitime à la liberté, au progrès de la culture, à la promotion du développement humain.

Quand les sujets les plus fragiles et sans défense de la société subissent de telles atrocités, la notion même de famille humaine, fondée sur les valeurs de la personne, de la confiance, du respect et de l'aide réciproques, en vient à être gravement ébranlée. Une civilisation fondée sur l'amour et sur la paix doit s'opposer à ces expérimentations indignes de l'homme.

LA VALEUR DE L'ÉDUCATION

20. Pour édifier la civilisation de l'amour, le dialogue entre les cultures doit tendre au dépassement de tout égoïsme ethnocentrique, afin d'harmoniser l'attention à l'égard de sa propre identité avec la compréhension d'autrui et le respect de la diversité. La responsabilité de l'éducation s'avère à cet égard fondamentale. Elle doit transmettre aux individus la conscience de leurs racines et fournir des points de référence qui leur permettent de préciser leur place particulière dans le monde. En même temps, elle doit s'employer à enseigner le respect pour les autres cultures. Il faut regarder au-delà de l'expérience individuelle immédiate et accepter les différences,

en découvrant la richesse de l'histoire des autres et de leurs valeurs.

La connaissance des autres cultures, acquise avec le sens critique voulu et s'appuyant sur de solides points de référence éthique, conduit à une meilleure prise de conscience des valeurs et des limites de sa propre culture, et elle révèle en même temps l'existence d'un héritage commun à tout le genre humain. C'est précisément grâce à cet horizon plus large que l'éducation a une fonction particulière dans la construction d'un monde plus solidaire et plus pacifique. Elle peut contribuer à l'affirmation d'un humanisme intégral, ouvert à la dimension éthique et religieuse, qui sait donner toute l'importance qu'il faut à la connaissance et à l'estime des cultures et des valeurs spirituelles des diverses civilisations.

LE PARDON ET LA RÉCONCILIATION

21. Au cours du grand jubilé qui a marqué le deux millième anniversaire de la naissance de Jésus, l'Église a vécu avec une particulière intensité le rappel exigeant de la réconciliation. Ce rappel est significatif aussi dans le cadre de la thématique complexe du dialogue entre les cultures. Bien souvent, en effet, le dialogue est difficile, parce que pèse sur lui l'hypothèque de tragiques héritages de guerres, de conflits, de violences et de haines, que la mémoire continue d'entretenir. Pour dépasser les barrières de l'incommunicabilité, le chemin à parcourir est celui du pardon et de la réconciliation. Au nom d'un réalisme désenchanté, beaucoup qualifient ce chemin d'utopie et de naïf. Dans la vision chrétienne, au contraire, ce chemin est le seul pour parvenir à la paix.

Le regard des croyants s'arrête pour contempler l'icône du Crucifié. Peu avant de mourir, Jésus s'exclame: «Père, pardonne-leur: ils ne savent ce qu'ils font!» (Lc 23, 34). En entendant ces ultimes paroles du Rédempteur mourant, le malfaiteur crucifié à sa droite s'ouvre à la grâce de la conversion, accueille l'Évangile du pardon et obtient la promesse de la béatitude éternelle. L'exemple du Christ nous donne la certitude que l'on peut réellement abattre les innombrables murs qui bloquent la communication et le dialogue entre les hommes. Le regard vers le Crucifié fait naître en nous la confiance que le pardon et la réconciliation peuvent devenir une pratique normale de la vie quotidienne et de chaque culture, et donc une occasion concrète pour construire la paix et l'avenir de l'humanité.

Me souvenant de l'expérience jubilaire significative de la purification de la mémoire, je désire adresser aux chrétiens un appel particulier, afin qu'ils deviennent des témoins et des missionnaires de pardon et de réconciliation, hâtant ainsi, par l'invocation assidue au Dieu de la paix, la réalisation de la magnifique prophétie d'Isaïe, qui peut être étendue à tous les peuples de la terre: «Ce jour-là, un chemin ira d'Égypte en Assyrie. Les

Assyriens viendront en Égypte et les Égyptiens en Assyrie. Les Égyptiens adoreront avec les Assyriens. Ce jour-là, Israël viendra le troisième, avec l'Égypte et l'Assyrie. Telle sera la bénédiction que, dans le pays, prononcera le Seigneur, le tout-puissant: «Bénis soient l'Égypte, mon peuple, l'Assyrie, œuvre de mes mains, et Israël, mon patrimoine» (Is 19, 23-25).

UN APPEL AUX JEUNES

22. Je désire conclure ce Message de paix par un appel spécial à vous, jeunes du monde entier, qui êtes l'avenir de l'humanité et les pierres vivantes pour édifier la civilisation de l'amour. Je conserve dans le cœur le souvenir des rencontres riches d'émotion et d'espérance que j'ai vécues avec vous à l'occasion des récentes Journées mondiales de la Jeunesse à Rome. Votre adhésion a été joyeuse, convaincue et prometteuse. Dans votre énergie, dans votre vitalité et dans votre amour pour le Christ, j'ai entrevu un avenir plus serein et plus humain pour le monde.

Vous sentant proches de moi, j'éprouvais au-dedans de moi un sentiment profond de gratitude envers le Seigneur, qui me faisait la grâce de contempler, à travers la mosaïque bigarrée de vos langues, de vos cultures, de vos traditions et de vos mentalités différentes, le miracle de l'universalité de l'Église, de sa catholicité, de son unité. À travers vous, j'ai admiré la merveilleuse façon de vivre la diversité dans l'unité d'une même foi, d'une même espérance, d'une même charité en tant qu'expression extrêmement éloquente de l'impressionnante réalité de l'Église, signe et instrument du Christ pour le salut du monde et pour l'unité du genre humain⁽¹⁰⁾. L'Évangile vous appelle à reconstruire l'unité originelle de la famille humaine, dont la source est Dieu, Père, Fils et Esprit Saint.

Chers jeunes de toutes langues et de toutes cultures, une tâche élevée et exaltante vous attend: être des hommes et des femmes capables de solidarité, de paix et d'amour de la vie, dans le respect de tous. Soyez les artisans d'une nouvelle humanité où les frères et les sœurs, membres d'une même famille, puissent vivre enfin dans la paix!

Du Vatican, le 8 décembre 2000.

Joannes Paulus II

Notes

1) Conc. œcum. Vat. II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, n. 53.

2) Cf. Jean-Paul II, Discours à l'Assemblée générale des Nations unies, 15 octobre 1995.

3) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 75.

4) Cf. *Ibid.*, n. 22.

5) *Ibid.*, n. 10.

6) Cf. Jean-Paul II, Discours à l'U.N.E.S.C.O., 2 juin 1980, n. 6.

7) Const. past. *Gaudium et spes*, n. 36.

8) Conc. œcum. Vat. II, Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis humanae*, n. 1.

9) Jean-Paul II, Encyclique *Centesimus annus*, n. 58.

10) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 1.

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

LA SONACOP DOIT REVENIR À L'ÉTAT ET AU PEUPLE !

(Suite de la première page)

reconnaître, de les saluer, de les distinguer, de les honorer. CE N'ÉTAIT DONC PAS FACILE, LES EXPLOITS QU'ILS ONT ACCOMPLIS, «il a fallu le déstassement pour que les Béninois découvrent et apprécient la lumière!», il faut les misères humaines étalées sous nos yeux pour que nous découvrons les merveilles qu'ils accomplissent dans le silence pour la Nation béninoise.

Nous voulons donner un coup de chapeau enfin, à toutes les personnes détenant une parcelle d'information sur ce vaste dossier, et qui, spontanément ou à notre requête, nous ont fourni tous les éléments permettant d'abord une bonne maîtrise de la question, ensuite une meilleure information de la Société Civile qui doit sortir de son silence douillet et commode, et dire et faire ce qu'il faut pour que les politiciens cessent de nous humilier et de nous misérabiliser.

Les choses ont atteint un tel niveau aujourd'hui que la seule solution de l'honneur et de la dignité réside dans le retour de la SONACOP dans le portefeuille de l'État, la redéfinition claire de la politique du Bénin en matière de privatisation et des procédures de mise en œuvre de cette politique, QUI DOIT PRIVILÉGIER la transparence absolue. Nous ne voulons plus que des structures anonymes, sans visage et sans aucune responsabilité, engagé au nom de l'État, donc des populations, des actions où l'État et les populations perdent des dizaines de milliards de francs, au moment où l'État et les populations vivent dans la pauvreté et la misère. DANS CETTE AFFAIRE DE LA SONACOP, NOUS AVONS FAIT CONFIANCE ET NOTRE CONFIANCE A ÉTÉ TRAHIE! Quand vous interrogez, on vous parle de la «Commission technique de la dénationalisation», on vous parle de tel ministre, mais qui n'est plus au gouvernement... Le flou artistique qui permet toutes les magouilles. Vivement une loi qui rende imprescriptibles tous les crimes économiques!

• **Premier constat :** La SONACOP, jusqu'au 1^{er} juillet 1999, est une société d'État qui marche très bien ! Elle a été créée le 4 décembre 1974, sur les cendres des Multinationales. Elle a été très bien gérée par ses premiers responsables jusqu'en 1994. PUISQU'ELLE RESPECTAIT TOUS LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE GESTION DES ENTREPRISES PRIVÉES :

— paiement systématique de tous les droits de douane, de tous les impôts et taxes dus à l'État, aux échéances fixées par la loi;

— approvisionnement sans-à-coups de tout le territoire national, y compris les zones les plus désertées ou les plus enclavées où aucune société pétrolière privée nationale ou internationale n'aurait investi le moindre centime;

— versement au budget national des bénéfices résultant de ses activités.

→ La SONACOP a, pour toutes les catégories de produits pétroliers, les mêmes prix, de Cotonou à Malanville: CELA, AUCUNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE PRIVÉE NE LE FERA JAMAIS, QU'ELLE SOIT NATIONALE OU INTERNATIONALE!

→ La SONACOP a fait face, sans le concours de l'État, à la concurrence du secteur informel très développé du fait de la proximité du Nigeria. Aujourd'hui, elle exploite à peine 25% du marché; ELLE A NÉANMOINS MAINTENU SES PRIX : AUCUNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE PRIVÉE NATIONALE OU INTERNATIONALE NE PEUT LE FAIRE, elle aurait sollicité — et obtenu — l'intervention de l'État, ce que la SONACOP n'a jamais obtenu!

→ Aux temps héroïques de la débâcle de l'État marxiste-léniniste, la SONACOP fut la seule entreprise à continuer d'exercer régulièrement ses activités, et à offrir des bouées de sauvetage au fonctionnement de l'État!

→ Il y eut la dévaluation de janvier 1994: du coup, le dollar a doublé, passant de 300 à 600 FCFA. Dans le même temps, le prix du baril a renchéri: LES PRIX DE LA SONACOP SONT RESTÉS INCHANGÉS SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL.

→ Il n'y eut pas une seule année où la SONACOP n'a reversé à l'État un minimum de 7 milliards de francs CFA.

• Elle n'a jamais été exonérée de TVA;

• Et son siège de Cotonou, qui a coûté plus de 2 milliards, et qui vaut aujourd'hui plus de 5 milliards, elle l'a construit sur fonds propres, sans l'aide de l'État!

SI UNE SEULE PETITE CHOSE EST ERRONÉE DANS TOUT CE QUE NOUS VENONS D'ENUMÉRER, QUE QUELQU'UN NOUS INTERPELLE!

• **Deuxième acte:** Nous disons, «on ne privatise pas une société comme la SONACOP». Nulle part, surtout pas dans les pays qui ont initié et créé la Banque Mondiale!

→ D'abord, parce que les produits pétroliers sont du domaine stratégique. L'ÉTAT NE PEUT PAS LAISSER UNE PARCELLE DE SES BIENS STRATÉGIQUES DANS DES MAINS INCONTRÔLABLES! Il y a des sociétés pétrolières privées dans les pays développés. Mais il y avait d'abord un contrôle minimum de l'État, si bien qu'en cas de crise, l'État est en mesure, pour une durée variant entre UN et SIX mois, de gérer totalement la fourniture de l'énergie!

→ Ensuite, parce que la souveraineté échappe aux conditionnalités, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent ! Et la souveraineté, c'est exactement ce que la France a fait prévaloir dans le dossier du Crédit Lyonnais. On se

souvent que le Crédit Lyonnais était apparemment en déconfiture en France et avait été proposé à la privatisation; les différents postulants avaient offert des prix que le gouvernement français avait jugé inacceptables, ce qui est de son ressort exclusif. Il a donc repris le dossier, restructuré la Banque et mis sur le marché moins de la moitié des actions qui sont parties comme des petits pains, rapportant au passage une cagnotte impressionnante au Trésor français. Et le débat est clos. On ne vend pas une affaire qui marche. Mais une entreprise qui ne marche pas, qui est tout le temps en faillite, on la liquide, qu'elle soit privée ou qu'elle soit nationalisée. Personne ne nous fera croire qu'il n'existe pas de structures nationalisées dans les pays développés à démocratie libérale, personne, surtout pas la Banque Mondiale.

SI UNE SEULE PETITE CHOSE EST ERRONÉE DANS TOUT CE QUE NOUS VENONS DE RAPPELER, QUE QUELQU'UN NOUS INTERPELLE!

• **Troisième moment:** On décide NÉANMOINS de vendre tout ou partie de la SONACOP.

Lorsque l'on décide de vendre une entreprise, qu'elle soit privée ou nationalisée, la toute première démarche, c'est de faire l'inventaire des produits à vendre: on fait un AUDIT, afin d'ÉVALUER les produits à céder. Ce travail a été fait.

Nous reprenons point par point:

1. Le patrimoine de la SONACOP comprend:

a. Les dépôts de stockage

— d'Akpakpa	: 72 400 m ³
— du Port	: 19 900 m ³
— de l'Aéroport	: 900 m ³
— de Bohicon	: 5 600 m ³
— de Parakou	: 10 800 m ³
— de Natitingou	: 4 200 m ³
— de gaz de Cotonou	: 450 m ³

Total : 114 250 m³
Évaluation : 26 milliards, HT

Le seul dépôt ORYX au Port de Cotonou, selon les estimations entendues à la radio, a coûté 11 milliards de francs CFA, pour une capacité de moins de 40.000 m³, carburants et gaz compris.

b. Les stations-services:

25% des 163 stations-services de la SONACOP, soit 40 ou 41 stations-services, devaient être cédées à des tiers pour près de UN milliard de francs CFA, selon les estimations de la cellule de privatisation; 75% des stations-services restantes, soit 123 unités, peuvent logiquement être estimées à 3 milliards de francs CFA.

c. Le siège de la SONACOP:

Il est estimé, sans les équipements, à 2,5 milliards de francs CFA, avant la

dévaluation de 1994. Si on prend en compte tous les équipements et la valeur actuelle du franc CFA, il peut être facilement estimé à pas moins de 3,5 milliards de francs CFA.

d. Les terrains et immeubles, autres que ceux des dépôts de stockage et des stations, sont pris en compte pour UN milliard de francs CFA.

e. Les matériels divers d'exploitation, meubles et stocks de fournitures de bureau, sont estimés à 0,5 milliard de francs CFA.

Total des immobilisations: 35 milliards de francs CFA.

f. Toutes les expertises ont reconnu que les installations ont toujours été bien entretenues, et parfois totalement rénovées, comme l'ont été les réservoirs du dépôt d'Akpakpa. Si on applique un coefficient de dépréciation de 20% [qui est une bonne estimation dans la profession], la valeur de cession s'établirait autour de 28 milliards de francs CFA.

g. Actions et obligations:

— Actions «Continental Bank»: 100 millions

— Obligations «SOBEBRA»: 200 millions 300 millions

Valeur de cession incompressible:
28.300.000.000
[Vingt huit milliards, trois cent millions de francs CFA]

SI UNE SEULE PETITE CHOSE EST ERRONÉE DANS TOUT CE QUE NOUS VENONS DE RAPPELER, QUE QUELQU'UN NOUS INTERPELLE!

2. Opération de cession:

→ Le schéma retenu est le suivant:

— Personnel SONACOP : 10%
— État : 35%
— Repreneur : 55%

→ La valeur de cession des 55% est donc de: 15 milliards 565.

→ Mais curieusement, la valeur finale de transaction a été de: 9 milliards 950.

Question: où sont passés les 5 milliards 615 millions ?
Ce n'est pas tout :

→ Le 30 juin 1999, les stocks de carburants dans les réservoirs de la SONACOP à Akpakpa, au Port de Cotonou, à l'Aéroport, à Bohicon, à Parakou, à Natitingou; les stocks d'huile, de graisse et d'autres produits dérivés étaient dans le patrimoine de la SONACOP, donc propriétés de l'État et du peuple vendeurs. Ils devaient être valorisés et

(Lire la suite à la page 12)

JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

CONJUGUER LES EFFORTS POUR TROUVER DES SOLUTIONS IMMÉDIATES À LA CRISE GUINÉENNE

Le virus de déstabilisation sur fond d'insécurité qui secoue l'Afrique de l'Ouest a gagné récemment la Guinée.

Face à la situation extrêmement grave qui risque de mettre en péril les populations de ce pays et par conséquent celle de la sous-région, les évêques de Guinée, réunis en Conférence épiscopale ont fait la déclaration riche et instructive ci-après :

La Conférence Épiscopale de Guinée, à l'issue de sa réflexion et de son analyse sur la situation qui prévaut en Guinée, vient réaffirmer à notre peuple que «les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur» (cf Gaudium et Spes, N° 1, Vatican II).

Les Pasteurs de l'Église catholique de Guinée, intimement solidaires des drames de leurs populations, ont tenu à partager avec le chef de l'État, père de la grande famille guinéenne, et son gouvernement, les souffrances et les malheurs dans lesquels vivent ces populations, en particulier celles qui sont au long de nos frontières avec le Liberia et la Sierra Leone :

— des villages se sont vidés de leurs habitants abandonnant leurs maisons et leurs champs,

— des familles ont été dispersées à l'intérieur de la Guinée ou déportées au Liberia et en Sierra Leone,

— plusieurs écoles n'ont pu ouvrir leurs portes, compromettant ainsi l'éducation scolaire des enfants dans les zones de combat,

— les greniers et les biens des populations ont été détruits, incendiés ou enlevés par des assaillants, et nous sommes incapables, pour le moment, d'évaluer les énormes pertes en vies humaines parmi nos soldats et la population civile.

Cette situation dramatique nous interpelle tous et nous invite à conjuguer nos efforts pour trouver des solutions immédiates, efficaces et efficaces en

vue d'éviter à notre cher pays de sombrer dans la spirale d'une catastrophe humaine, sociale et politique incontrôlable.

Nous saluons avec respect l'héroïsme de notre armée nationale qui déploie les voies et moyens à sa portée pour défendre l'intégrité territoriale de la nation guinéenne.

Cependant, nous notons avec tous ceux qui nous ont précédés dans cette démarche, la présence incontestable et négative des éléments de la faction rebelle de l'ULIMO en Guinée, notamment en Guinée forestière.

Nous croyons que le soutien accordé à cette faction rebelle du Liberia est à l'origine de la tragédie de toutes les populations guinéennes et de la tentative de déstabilisation de notre pays. Mais en Guinée, aujourd'hui, personne n'a le droit de proclamer cette vérité au risque d'être assassiné, réprimé, persécuté.

Les derniers événements survenus à Cosa, dans un quartier de Conakry, illustrent bien cette volonté de refus délibéré de la vérité et du mépris de la vie humaine, qui ont pour conséquence le règne de l'arbitraire et la déchirure profonde de la société. Nous nous inclinons respectueusement devant les corps de nos morts et prions pour le repos de leur âme. Que Dieu, qui connaît le secret des cœurs et des consciences, et qui nous a absolument interdit de tuer, juge sévèrement les assassins et les commanditaires de ce crime crapuleux et abject. Nous estimons que Monsieur le Président lui-même, comme Père de la famille guinéenne, devrait pouvoir exiger qu'une procédure judiciaire soit engagée en vue de déterminer les responsabilités et punir les auteurs de ce crime satanique et odieux de Cosa. La Conférence Épiscopale demande humblement à son Excellence Monsieur le Président de la République de prendre la parole pour encourager les Guinéens, du plus grand au plus petit à se ressaisir face à la tentation de faire resurgir les réflexes d'un système politique qui, dans le passé, était habile à transformer le mensonge en vérité, en mobilisant le peuple pour le soutien d'une cause qui n'est ni juste ni vraie.

Nous désapprouvons fermement cette manipulation politique préjudiciable à la construction d'une nation où

doivent régner la solidarité, la justice, le respect de la vie humaine, la concorde et l'unité nationale.

Nous sommes conscients que Dieu aime la Guinée, notre cher pays. Il nous l'a manifesté en plusieurs circonstances dans l'histoire de notre nation. Mais Dieu veut collaborer avec des hommes de bonne volonté dans la sincérité et la vérité pour construire la paix en Guinée.

Nous estimons que l'heure est grave :

— l'unité nationale est profondément menacée,

— l'harmonieuse cohabitation entre nos populations se détériore,

— l'angoisse de la guerre, de l'insécurité et de la famine s'installe dans la vie quotidienne...

— le mensonge, les arrestations et l'assassinat arbitraires d'antan ont repris vie comme méthode d'intimidation et de répression contre toutes les personnes dont on veut se débarrasser, parce que gênantes. Elles sont alors affublées du manteau de « rebelles » ou de « mercenaires ».

Malgré cette situation difficile, malgré les deuils dans le pays, nous avons l'assurance que Dieu veille sur la Guinée.

Nous ne nous laisserons jamais de prier pour le Chef de l'État et pour tous ses collaborateurs, afin que la sagesse de Dieu les éclaire en vue d'un dénouement heureux de cette crise sociale.

Encore une fois, nous réaffirmons notre disponibilité à proposer notre humble contribution à tous les efforts de dialogue national en vue de reconstruire la cohésion et l'unité nationales.

Que Dieu protège la Guinée.

Conakry, le 8 décembre 2000

La Conférence Épiscopale de Guinée

† Robert SARAH
Archevêque de Conakry

† Philippe KOUROUMA
Evêque de N'Zérékoré

† Vincent COULIBALY
Evêque de Kankan

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE GHANA

Dimanche 07 janvier 2001, le président sortant Jerry Rawlings du Ghana passe le témoin de la magistrature suprême au président John Kufuor démocratiquement élu à la présidentielle du jeudi 28 décembre 2000.

Décidément il est donc têt, ce vent de la démocratie qui, depuis une décennie, continue inexorablement de souffler et de s'enraciner davantage en Afrique à contrario toutes les attentes des oiseaux de mauvais augure. A 62 ans, l'actuel président du Ghana, M. John Kufuor, est membre du nouveau parti patriotique (NPP), principal parti d'opposition au Congrès national démocratique (NDC), parti dont Jerry Rawlings est président à vie.

John Kufuor bat son rival et protégé de Rawlings John Atta Mills du (NDC).

Ainsi l'histoire ghanéenne, en ce début du 3^{ème} millénaire tourne sans nul doute une page nouvelle : la nouveauté de cette histoire réside en la transition jamais connue et réalisée dans ce pays depuis son indépendance en 1957 entre deux présidents démocratiquement élus...

L'histoire retient et rappelle que Jerry Rawlings a passé 19 ans consécutifs comme président à la tête du Ghana.

Le 31 décembre 1981, Rawlings s'est emparé du pouvoir lors d'un coup d'Etat populaire. Il légitima son statut en 1992 à la suite d'élections civiles. Il fut réélu en 1996. Le 07 janvier 2001 il remet définitivement son tablier selon les dispositions de la loi fondamentale.

Le bon déroulement de la présidentielle dans la transparence au Ghana témoigne sans ambages de l'attachement du peuple ghanéen en particulier et du peuple africain en général aux valeurs et exigences de la démocratie.

Mais à la fièvre et à l'euphorie de cette victoire démocratique au Ghana cèdent deux préoccupations. Une alternance politique est certes réussie. Mais le nouvel élu saura-t-il respecter les exigences démocratiques en conduisant dans la paix et le bien-être social 15 millions d'âmes réparties sur 240.000 km² ? Le défi lancé sera-t-il relevé ou non au cours des cinq prochaines années ? ou la question restera-t-elle toujours posée ?

Plaise à Dieu, au peuple ghanéen et au nouveau président, John Kufuor que de jour en jour la démocratie s'enracine davantage au Ghana, pour le bien de toutes les citoyennes et de tous les citoyens du Ghana.

Prosper Hodonou

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

LA SONACOP DOIT REVENIR À L'ÉTAT ET AU PEUPLE !

(Suite de la page 10)

ajoutés à l'estimation finale ci-dessus : qu'en a-t-on fait ?

→ Le 30 juin 1999, plus de 26 milliards de liquidités dormaient dans les comptes de la SONACOP dans diverses banques. De l'argent frais. D'ailleurs, voici les chiffres fournis dans un document très officiel (valeur: 21 juin 1999).

Soldes de comptes SONACOP, en francs CFA:

— BOA	: 1 051 256 297
— BIBE	: 11 031 735 105
— Financial Bank	: 6 298 645 165
— Continental Bank	: 6 397 404 549
— Ecobank	: 503 738 378
— CCP	: 354 222 985
— BCEAO	: 71 259 680

Total : 25 708 532 429

Question: où est passé cet argent ?

Si la SONACOP avait appartenu à Monsieur UNTEL, si les bonnes femmes de Dantokpa devaient conduire cette opération de cession de la SONACOP, nul doute que les choses se seraient passées bien différemment ! Mais les bonnes femmes de Dantokpa ne sont pas ministres, elles ne sont pas conseillers des ministres ou du président de la République, les bonnes femmes du marché Dantokpa ne sont même pas le président de la République. C'est pour cela qu'elles ont les pieds sur terre, et qu'elles brassent des milliards tous les jours pour la bonne santé de notre économie nationale.

Mais ce n'est pas tout !

→ Nous étions en train de dormir dans «la confiance en nos gouvernants», et la Commission bancaire «publia» son rapport d'expertise qui nous révéla du sommeil, nous qui ne sommes pas ignorants et que la misère et l'ignorance ne tiennent pas en otage, et nous y avons lu que la SONACOP, malgré tout le bradage de la maison, avait en plus été «achetée avec le propre argent de la SONACOP» !

Plus surprenant, en moins d'une année de gestion de la nouvelle société, qui était donc apparemment opulente,

i. Le repreneur demande à être exonéré de la TVA, une bagatelle de 5 milliards de francs CFA. Comment peut-on OSER demander à être exonéré de la TVA, un impôt déjà payé par le consommateur, que l'entreprise a déjà encaissé pour le compte de l'État ?

ii. Brisant ce qui fut la politique et la stratégie de l'entreprise depuis 25 ans, on augmente les prix au consommateur dans des proportions incompatibles avec le bon sens et la raison, pour des motifs qui n'ont même pas l'importance et la gravité de la dévaluation de janvier 1994. Jugez plutôt:

Produits	Prix au 1 ^{er} -07-99	au 03-06-2000	Différence	%
Super	175	365	190	→ 109%
Essence	165	350	185	→ 112%
Pétrole	100	230	130	→ 130%
Gas-oil	135	290	155	→ 115%

Il n'y a pas au monde un seul pays civilisé où l'on aurait osé cela. Par

irresponsabilité, inconscience et cupidité, on a enfoncé un peu plus le Bénin et les Bénéinois dans la misère: le pauvre villageois a pu acheter l'indispensable pétrole à plus de 500 F CFA le litre, parfois 1.000 F CFA.

Le Bénin est un peuple de croyants si les hommes ne parlent pas, DIEU parlera ! D'autant que le quinquennat 1996-2001, nous a-t-on assuré, a été mis dans ses mains !...

Qu'est-ce que les cadres ont bien pu dire aux décideurs ministériels et présidentiel pour que nous en soyons là ? Et quelles questions ceux-ci ont pu poser pour éclairer leurs lanternes avant décision et quelles réponses leur furent données ?

Il n'était pas nécessaire d'avoir fait Science Po pour savoir, par exemple:

→ que l'on peut facilement liquider une société-gouffre, mais que l'on doit refuser de brader une entreprise qui marche bien et qui génère de l'argent tout en étant un instrument privilégié de la politique économique et sociale;

→ que s'il faut privatiser à tout prix, plusieurs options sont toujours possibles: il faut privilégier celles qui avantagent l'économie et le social. La SONACOP, sur le plan national, est une affaire florissante. Et si le gouvernement l'avait voulu [On s'étonne que tant d'hommes aient traité ce dossier sans que personne n'y eût pensé !], avec très peu de publicité autour, des milliers de jeunes femmes et de jeunes hommes d'affaires, des milliers de travailleurs et fonctionnaires, de l'ATACORA à l'OUÉMÉ, dans le cadre privilégié de l'actionnariat populaire, auraient raflé les 55% des actions et seraient fiers d'être parties prenantes dans le développement de la Nation. La SONACOP aurait choisi un partenaire connu et crédible, pour la visibilité internationale, comme elle l'a toujours fait. Au lieu de cela, un groupe d'individus s'emparent EN CATIMINI, en cachette, de ce patrimoine national comme le feraient des voleurs, au mépris de toutes les règles morales et déontologiques.

Le secteur pétrolier béninois regorge tellement d'hommes de compétence et de valeur qu'il eût fallu consulter, sans parler du Conseil Économique et Social !...

Après cela, on nous racontera que «le Bénin est maudit», que nous avons vaincu la fatalité !

SI UNE SEULE PETITE CHOSE DE TOUT CE QUE NOUS AVONS ÉCRIT EST ERRONÉE, QUE QUELQU'UN NOUS LE SIGNALERAIT ET NOUS AVISERONS !

• Dernier point: Nous n'allons pas conclure.

On ne conclut jamais un tel dossier. Le débat reste ouvert, pour toutes les contributions d'où qu'elles viennent. Nous ne baisserons jamais les bras. Plusieurs points s'imposent à ce niveau.

1. L'ouverture du capital de la SONACOP, société d'État appartenant à tout le peuple béninois, n'a pas été faite régulièrement, c'est-à-dire en respectant toutes les règles morales, déontologiques, et toutes les exigences économiques et sociales du développement de notre pays. IL EST DONC INDISPENSABLE DE REPRENDRE TOUT DEPUIS LE COMMENCEMENT. Sans cela, personne n'a le droit de privatiser quoi que ce soit d'autre, appartenant à la Communauté nationale!

2. Afin d'y voir plus clair pour les décisions futures, il faudrait IMPÉRATIVEMENT, au moins à cause des 35% de l'État dans la SONACOP-SA, une comptabilité claire de la gestion de la SONACOP-SA, du 1^{er} juillet 1999 au 30 juin 2000, pour savoir comment le repreneur a géré cette partie du patrimoine national.

3. De même, il faudrait que l'on ait la comptabilité de la SONACOP, du 1^{er} janvier 1999 au 30 juin 2000: et le gouvernement, notamment les trois ministres du plan, du commerce et des finances qui sont les responsables prioritaires de ce dossier, doit nous expliquer POURQUOI, comme l'aurait fait le petit commerçant du quartier, on n'a pas arrêté les comptes de la SONACOP avant de la donner à la CPI. Il nous est revenu par exemple, que 17 stations-services arrachées à ABH-Oil et offertes gracieusement à CPI, ont été revendues à la SONACOP à plus de UN milliard de francs CFA ! Quelqu'un a-t-il intérêt à ce que l'on ne sache pas, une fois pour toutes, si cela est vrai ou faux ?

4. Il faudrait revoir complètement «la politique nationale du Bénin» en matière de privatisation, et définir, avec le plus grand nombre de compétences possible, les règles, les principes et les procédures. Les biens nationaux n'appartiennent pas en propre au gouvernement, à l'Exécutif: c'est donc toutes les institutions de la nation qui doivent pouvoir dire leur mot. Et le Conseil économique et social plus que les autres.

5. Et puisque la moralisation de la vie publique est chère au cœur de tous les Bénéinois et que tout lui est subordonné, il faut observer que la cession de la SONACOP révèle et recèle de la haute trahison et du parjure. Le peuple béninois doit prendre toutes les dispositions requises pour juger ceux qui auraient commis quelque forfaiture dans le traitement des dossiers à eux confiés. C'est un devoir moral et patriotique que RIEN ni PERSONNE ne pourra NOUS empêcher d'accomplir, quel que soit le temps que cela prendra.

Adrien Ahanhanzo GBLÉ
membre du Groupe de Travail «Privatisations»
de «CARREFOUR»
Cotonou, 28 décembre 2000

SOGLO RENCONTRE LA PRESSE :
DANS LA LOGIQUE DE LA VISION
PROSPECTIVE

Lundi 8 janvier, au restaurant «Chez Clarisse», l'ancien président Nicéphore Dieudonné Soglo a rencontré la presse officielle et privée. C'était à l'occasion d'un cocktail dinatoire de vœux à la presse, en ce début du troisième millénaire. Après avoir formé ses vœux les meilleurs de paix, de santé, de bonheur et de réussite aux hommes des médias, la cérémonie a tôt fait de prendre l'allure d'une séance d'échanges. Cette occasion lui a d'ailleurs permis de recueillir les aspirations des journalistes, d'abord en tant que citoyens, et ensuite en tant qu'animateurs des médias. Les priorités, à en croire les journalistes, sont nombreuses: l'amélioration du panier de la ménagère, la résorption du chômage, la moralisation de la vie publique sur fond de la reconversion des mentalités, le renforcement de la capacité de production des femmes, la spécialisation des journalistes, etc.

Pour Soglo qui traitait hier les journalistes d'écrivains, cette rencontre avec les médias, toutes origines confondues, revêt une importance capitale. Et pour cause !

Ph. L. A.

UN PEU DE DISTRACTION

LES NOMBRES CROISÉS ENTIERS POSITIFS N° 1/01

1	2	3	4	5	6	7	8	9
4	+	a	=	+	—	=	12	1
+	—	—	+	—	—	+	—	2
d	—	=	—	—	=	b	—	3
=	=	=	=	=	=	=	=	4
+	+	=	15	+	—	—	—	5
+	—	—	+	+	—	—	—	6
—	—	=	—	—	=	—	—	7
=	=	=	=	=	=	=	=	8
22	+	c	=	—	—	=	15	9

TEXTE DE PRÉSENTATION

Le jeu consiste à compléter les cases vides par des nombres entiers positifs supérieurs ou égaux à 1, ainsi qu'à trouver pour les lettres des valeurs entières positives supérieures ou égales à 1 de façon à effectuer les opérations dans l'ordre indiqué, aussi bien horizontalement que verticalement.

QUESTIONS

1° Montrez que ce jeu admet 35 solutions. Pour cela :

1° Indiquez les valeurs possibles de a, de b et de d.

2° Montrez qu'à une valeur donnée de a sont associées plusieurs valeurs de b, d et c. Dressez-en un tableau et en déduisez le nombre de solutions.

3° Donnez un exemple de solution pour chacune des valeurs de a.

RÉSOLUTION

En effectuant les opérations on aboutit au tableau A ci-contre. Examinons-le :

Case (5-7) : $b - 3 \geq 1$ ou $b \geq 4$

Case (3-7) : $11 - (a+b) \geq 1$ soit $a+b \leq 10$ et $b \geq 4$ impose $a \leq 6$

Case (5-3) : $11 - da$ ou $d \leq 10$; $c \geq 1$ donc

Case (7-3) : $11 - (d+c) \geq 1$ ou $d+c \leq 10$; ne $d \leq 9$

Case (3-3) : $a + d - 11 \geq 1$ ou $a + d \geq 12$; avec la condition $d \leq 9$ il vient : $a \geq 3$

La condition sur a s'écrit donc :

$$3 \leq a \leq 6 \quad \text{d'où} \quad 4 \leq b \leq 7$$

À une valeur de a comprise entre 3 et 6 sont associées plusieurs valeurs de b, d et c respectant les relations ci-dessus.

A	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	4	+	a	=	4+a	+	3	=	12
2	+	—	—	+	—	—	—	—	—
3	d	—	a+d	=	11	—	11	=	b
4	=	=	=	=	=	=	=	=	=
5	4+d	+	11	=	15	+	b-3	=	12+b
6	+	—	—	+	—	—	—	—	—
7	18	—	11	=	7+c	—	10+c	=	b-3
8	=	=	=	=	=	=	=	=	=
9	22	+	c	=	22+c	—	c+7	=	15

RÉPONSE AU JEU

LES MOTS CROISÉS N° 14

paru dans notre livraison n° 762 du 22 / 12 / 2000

Horizontalement

— I. Impondérés. — II. Moine. Vite. — III. Mut. Frères. — IV. Atelanes. — V. Cu. Aède. Io. — VI. Ures. Emier. — VII. Le. Sa. Erne. — VIII. Sérine. — IX. Elisent. Us. — X. Sil. Sosie.

Verticalement

— 1. Immaculées. — 2. Mouturo. Li. — 3. Pite. Sil. — 4. On. Lasses. — 5. Nèfle. Ares. — 6. Rade. Ino. — 7. Evénements. — 8. Rire. Ire. — 9. Etésien. Ue. — 10. Ses. Or.

RÉPONSE AU JEU

MOTS FLÉCHÉS N° 4

paru dans notre livraison n° 762 du 22 / 12 / 2000

V	*	V	*	P	*	U
A	M	I	T	I	E	S
N	I	N	A	*	R	*
D	E	D	I	E	R	A
A	L	I	T	E	E	S
L	*	C	*	S	U	T
I	R	A	S	*	R	I
S	I	T	U	E	S	*
M	O	I	*	P	*	M
E	*	F	O	I	R	E

PROVERBES, BONNS MOTS ET HUMOUR

Proverbes

— «Le monde est à celui qui est debout», dit un proverbe arabe. Tout un programme !

— «Il faut que le hasard renverse la fourmi pour qu'elle voie le ciel...» Cet autre proverbe arabe, sur l'adversité éducative, signifie que le sage peut toujours tirer parti d'une infortune ou d'un malheur.

— Une réflexion sur les âges de la vie. En Suède on dit : «Les jeunes vont en bandes ; les adultes par couple et les vieux... tout seuls !» Triste constatation.

Qui a dit...

«Chaque homme est une histoire qui n'est identique à aucune autre»

(Alexis Carrel, 1873-1944. Chirurgien français, auteur d'importantes découvertes sur la culture des tissus. Prix Nobel 1912 avec L'homme et l'inconnu).

«Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre».

(Jean de la Bruyère, 1645-1696. Écrivain français célèbre par son ouvrage intitulé Les Caractères).

— «Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive».

(Extrait des Souvenirs entomologiques de Jean Henri Fabre (1823-1915), spécialiste de la vie des insectes. Ses souvenirs... forment une œuvre de vulgarisation parue entre 1870 et 1889).

Humour

— «Pour la chasse aux lions : vous achetez un tami et vous allez dans le désert. Là, vous passez tout le désert au tami. Quand le sable est passé, il reste les lions...»

(Alphonse Allais, écrivain humoristique français, 1855-1905).

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Le son "O" dans les mots.

À l'exception des noms paul (PAUL), saur (SAUR) et de quelques mots d'origine latine (album, etc.), le son "O" s'écrit presque toujours avec la simple lettre O : oasis, odeur, ordre, accord, bord, etc.

En position finale, on trouve aussi : domino, écho, lavabo, scénario, etc. Parfois le O prend un accent circonflexe : contrôle, rôti, clôture...

Cependant, il existe des graphies complexes où le son "O" est rendu par EAU ou par AU.

En finale, on trouve souvent EAU : bateau, traineau, cerceau...

En initiale, AU : aubade, audace, autoroute... Ainsi qu'au milieu du mot : épaule, faute, jaune...

Des orthographes à connaître pour éviter toute faute.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe comparer du latin comparare.

Examiner les ressemblances et les différences c'est comparer : comparer une personne, une chose avec une autre, mettre en parallèle, en balance, rapprocher, confronter et le verbe moins commun vidimer, c'est-à-dire certifier conforme à l'original.

Établir un rapport d'égalité c'est aussi comparer. Qui dit comparaison dit procédé littéraire, image, métaphore, allégorie ; d'autres termes s'y rapportent tels que : commune mesure, échantillon, modèle.

Pour comparer, on emploie dans le langage diverses expressions. Des adjectifs : autant, aussi, plus ou moins. Des conjonctions : ainsi que, de même que, d'autant moins que ou d'autant plus.

Quant aux degrés de comparaison ils sont comparatifs ou superlatifs. Mais certaines comparaisons sont impossibles, et comme dit une sentence grecque : "On ne compare pas un moustique à un éléphant".

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Chambouler et chamboulement...

Chamboulement est un nom assez récemment admis dans les dictionnaires. On dit aussi un chambardement.

Du verbe chambouler, familièrement parlant : bouleverser, mettre sens dessus dessous, un chamboulement exprime un certain désordre, un changement, un bouleversement.

DES MOTS D'AILLEURS

Au Québec, coureur de bois : chasseur ou traappeur vivant de sa chasse. Il existe encore au Québec quelques coureurs de bois, héritiers des anciens traappeurs.

Au Mali : cousin à plaisanterie, personne avec laquelle on est lié par un lien plus ou moins imaginaire qui autorise à la plaisanterie même durement, et sans que cela prête à conséquence.

On nomme parfois ces cousins à plaisanterie, des parents à plaisanterie.

JEU DE MOTS

C'est un prix, c'est un choc et c'est aussi une sorte d'attache plus ou moins longue.

Trois homonymes à trouver.

Réponses : Le prix : le coût (COÛT).

Le choc : le coup (COUP).

L'attache : le cou (COU), partie du corps rattachant la tête aux épaules.

..

La sériculture, la sylviculture, l'apiculture.

Trois sciences se rapportant à trois domaines différents. Quels domaines ?

Réponses : L'apiculture ou l'art d'élever des abeilles.

La sériculture c'est l'industrie ayant pour objet la production de la soie.

La sylviculture c'est l'entretien des forêts et des bois.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Risquer et risquer.

Risquer. Ce nom est passé du féminin au masculin vers le milieu du XVII^e siècle. On le trouve dans diverses expressions.

Aux risques et périls de... toutes les conséquences négatives assumées par celui qui prend la responsabilité d'une initiative quelconque.

Courir le risque : s'exposer à un danger pour parvenir à un résultat.

Prendre des risques : agir de manière dangereuse. Quant au verbe "risquer" on le trouve dans les expressions : risquer le coup, tenter quelque chose en acceptant tous les risques.

Risquer le tout pour le tout : s'exposer à tout perdre, pour obtenir le maximum.

Qui ne risque rien n'a rien. On ne peut gagner, réussir sans prendre de risques. Et enfin cette locution proverbiale qui risque gagne : seule l'acceptation du risque donne des chances sérieuses de gagner.

LE LANGAGE IMAGÉ

Le "bouc émissaire"

Chacun peut avoir son "bouc émissaire" car le "bouc émissaire", c'est la personne sur laquelle on fait retomber toutes les fautes et tous les malheurs.

À l'origine, il s'agissait bien d'un bouc que les Juifs, suivant les ordres donnés au prophète Moïse par le Dieu d'Israël, chassaient dans le désert, après avoir chargé l'animal des malédictions du peuple.

En réalité, il y avait deux boucs de même taille, de même prix et saisis en même temps. Le premier bouc était sacrifié et l'on utilisait son sang pour purifier l'autel et le tabernacle. Quant au second, après l'avoir symboliquement chargé de toutes les fautes des enfants d'Israël, il était envoyé au désert dans un lieu le plus aride qui soit où sa mort probable rachèterait toutes les transgressions et tous les péchés du peuple.